

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

1983

6

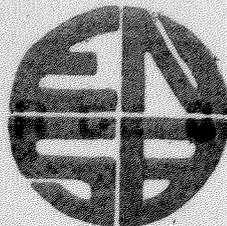
MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Claude Frédéric CASIOT

L'Almanach de la ville de
Lyon au XVIIIe siècle:
1711-1791

ANNEE : 1983

19^{ème} PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

L'ALMANACH DE LA VILLE DE LYON

AU XVIIIÈME SIÈCLE : 1711-1791

Mémoire présenté par
Claude Frédéric Casiot
sous la direction de
Madame Dureau
et Monsieur Retat



1983

6

VILLEURBANNE

1983

19E PROMOTION

CASIOT (Claude Frédéric).- L'Almanach de
la ville de Lyon au XVIIIe siècle:
1711-1791 / présenté par Claude Frédéric
Casiot.- Villeurbanne: Ecole nationale
supérieure des bibliothèques, 1983.-
69-XII f.-[8] f. de pl. ; 30 cm.

Mémoire E.N.S.B. : Histoire du livre :
Villeurbanne : 1983

Almanach, Lyon, 1711-1791
Lyon, almanach, 1711-1791

Résumé:

Tableau d'un almanach officiel d'une grande ville,
au XVIIIe siècle: son contenu, son évolution, sa
place dans la famille des almanachs; accompagné
d'une liste alphabétique des principales rubriques.

INTRODUCTION

Au 18^{ème} siècle, au sortir du colbertisme, l'encadrement politique et administratif de la France est considérable et a pris un caractère centralisé et procédurier, multipliant les réglementations et les contrôles. En même temps, se développent la circulation des idées, la communication du savoir dans l'esprit encyclopédiste, les échanges intellectuels à travers les correspondances, les réunions académiques. La presse, encore toute neuve, prend son essor. En somme, on assiste à un grand besoin d'informations, dans une société plus complexe.

Les almanachs officiels des grandes villes et des provinces vont participer à ce mouvement. Aussi, il nous a paru intéressant d'étudier en détail l'un de ces ouvrages : l'Almanach de la ville de Lyon après qu'un mémoire de l'ENSB ait apporté des éclaircissements sur le plus important de ses éditeurs : "Aimé Delaroche, imprimeur lyonnais du XVIII^{ème} siècle et la presse locale" par Nelly Dumont.

L'Almanach de Lyon ne sera étudié que pendant la période de l'Ancien Régime : 1711-1791. Cela représente une période homogène du point de vue des institutions et aussi, un déjà long dépouillement, d'après lequel on donnera en annexe une nomenclature des articles recensés. Faute de temps nous n'avons pas pu orienter nos recherches sur les archives officielles où l'on pourrait suivre la trace de l'almanach, ouvrage officiel, en quelque sorte, où se reflète les structures de la société et de la vie lyonnaises.

PREMIERE PARTIE

Avant d'aborder les problèmes de définitions, l'histoire, les composantes et le contenu de l'Almanach de Lyon, il apparaît utile de dresser un tableau rapide des éléments qui caractérisent le plus le contexte politique et social lyonnais du 18ème siècle, dont on pourrait découvrir, du moins peut-on le penser à priori, une image assez fidèle dans l'almanach de la cité rhodanienne et de ses hommes.

En outre, ce résumé semble utile à présenter pour que l'on puisse mieux situer les très nombreuses références faites dans l'almanach aux institutions de la ville (1).

A) LYON AU 18ème SIECLE : CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIAL.

Deuxième ville du royaume, Lyon connaît une activité commerciale considérable s'appuyant sur une juridiction spéciale, créée au 15ème siècle, la Conservation.

Cette activité du négoce a comme corrélation un fort développement de l'activité financière, qui fait de Lyon une des grandes places bancaires de l'époque.

Il en résulte une présence étrangère soutenue qui amène des opérations de change nombreuses, lors de l'époque des paiements pendant les foires, périodes fastes de l'activité lyonnaise annuelle.

Toutefois l'essor commercial subit des atteintes dès la fin du 17ème siècle : contre-coup de la Révolution de l'édit de Nantes, guerres, alourdissement de la fiscalité. C'est que l'absolutisme monarchique aggrave la situation tant à travers les institutions administratives et politiques de la ville que dans son régime financier et économique.

Une organisation administrative de plus en plus procédurière développe et complique les rouages de la vie économique. Les conflits et les guerres d'influence entre les différents pouvoirs

(2) Cf. M. Marion, op. cit.

se multiplient. Les agents du pouvoir central font de plus en plus sentir leur autorité au Consulat, représentation politique de la municipalité.

La fonction la plus honorifique, représentative du pouvoir royal, est celle de gouverneur des trois provinces, Lyonnais, Beaujolais et Forez, exercé par un noble (à Lyon, héréditairement, le famille de Villeroy), qui est suppléé par un Lieutenant général du gouvernement.

Plus importante, dans les faits, est la charge d'Intendant, lequel est placé à la tête de la généralité de Lyon et secondé par des subdélégués dans les Provinces. Les fonctions de l'Intendant sont mal définies et donc plus facilement extensibles. S'il est Intendant des finances, de la justice et de la Police, il contrôle en fait toutes les activités économiques.

Lyon ne possède pas de parlement (au contraire, par exemple de Grenoble et de Dijon). Mais il existe des juridictions laïques qui constituent des compagnies d'officiers désireuses d'exercer elles aussi leur influence : la Cour des Monnaies, Sénéchaussée et Présidial ; le Bureau des finances de la généralité de Lyon ; l'Election de Lyon.

Quel est le poids de la municipalité Lyonnaise dans cet ensemble ? "A côté des agents du pouvoir royal, le Consulat est réduit à un rôle tout à fait secondaire.

Il n'en est que plus attaché aux satisfactions d'amour-propre et défend avec acharnement son rang, parmi les institutions de la ville." (2) C'est à un conflit de préséance entre le Consulat et la Sénéchaussée et le Présidial, mais qui révèle bien l'état d'esprit d'alors que fut créé le "Cérémonial public de l'hôtel de ville de Lyon" (3), imposé par le Lieutenant-général et archevêque Camille de Neuville, en 1680.

Les membres du Consulat étaient recrutés parmi les bour-

(2) Cf. A. Kleinclausz, op. cit., p. 56

(3) Rubrique importante de l'almanach

geois ayant exercé des fonctions de recteur dans un des deux grands hôpitaux et siégé à la Conservation.

" Le Consulat est pour la bourgeoisie aisée une fin de carrière " (2), qui répond à une ambition légitime.

Il est vrai qu'à Lyon, où la Noblesse d'épée est peu nombreuse, l'échevinage comme les offices de la Cour des Monnaies et du Bureau des finances, constituent des charges anoblissantes. De même, face aux arquebusiers chargés du maintien de l'ordre, les officiers du guet et les capitaines pennons sont les représentants bourgeois de la milice urbaine. Parmi diverses nominations d'offices et commis, le Consulat choisit les membres de la Conservation (après avoir acheté les offices). Mais en matière économique (juridiction commerciale, des arts et métiers), la sénéchaussée étend son influence aux dépens de la ville.

Dans le secteur de la production, les agents économiques se répartissent entre les manufactures dont la principale, manufacture des étoffes de soie, est plus connue sous le nom de " Grande Fabrique ", en communautés jurées, très peu nombreuses à Lyon (4 selon une enquête de 1756), et autres communautés (68 en 1756) dont la plupart dépendent seulement de la juridiction consulaire des arts et métiers. (4)

Un autre pouvoir se dresse face au corps municipal : l'Eglise, en la personne de l'archevêque d'abord, et des Chanoines - Comtes de Lyon. La ville est le siège primatial des Gaules et fait office de capitale provinciale d'ordres religieux aussi importants que les Jésuites et les Capucins. Les communautés ecclésiastiques possèdent des terres importantes où elles cherchent à exercer pleinement leur souveraineté et leur juridiction (Saint-Just, Ainai, par exemple). Cependant, le pouvoir de l'Eglise semble en repli au cours du 18ème siècle.

(4) Cf. M. Gardon, op. cit.

B) LA VIE INTELLECTUELLE LYONNAISE

Ville sans parlement, Lyon ne possède pas plus d'université. D'ailleurs, comme l'a fait remarqué, pour des temps plus anciens, René Fédou (5), ce n'est pas tant la soif du savoir qui a appelé l'imprimerie au 15ème siècle à Lyon, dans une cité où " l'élite intellectuelle comme les cadres de l'enseignement étaient restés étroits " mais le mouvement " dû principalement aux foires, à l'intense et presque perpétuel mouvement d'argent, de marchandises, de techniques et d'idées qu'elle suscitèrent ". Au 18ème siècle, les choses avaient naturellement évolué mais il manquait toujours à la ville une université et un corps d'enseignants prestigieux contribuant à renforcer son rayonnement intellectuel. L'enseignement supérieur était seulement représenté par le Collège de Médecine et une école de droit. Les institutions scolaires étaient plus vivantes, largement administrées par les nombreux cadres ecclésiastiques ; les dominait le Grand Collège de la Trinité qui était parrainé par le Consulat.

La vie intellectuelle était placée sous le signe académique. Pour Robert Chartier, (6) " Dans une ville sans Parlement, la première Académie est de type parlementaire. " Les académies lyonnaises manifestent le sens de cohésion sociale d'une bourgeoisie d'offices de justice, de l'administration, des membres du corps médical, société de notables " unie dans la voie modérée du Triomphe des capacités " (6) . La bourgeoisie du négoce en est exclue. Daniel Roche (7) a bien noté que " partout la coopération savante s'arrêtait aux frontières de la bourgeoisie des talents. Nulle part, sauf exception notable, les négociants et les manufacturiers, les artisans et les représentants des petites bourgeoisies ne franchissaient le seuil académique. "

(5) Cf. R. Fédou, op. cit., p. 25

(6) Cf. R. Chartier, op. cit., p. 190

(7) Cf. D. Roche, op. cit., p. 176

Quel esprit préside à ces activités académiques ? Avant tout, le souci du bien public et de l'utilité sociale, dans le siècle de l'encyclopédie. " L'enracinement dans la province, les activités judiciaires et administratives, la vocation pédagogique et les devoirs pastoraux, l'attitude du pouvoir entraînant les élites académiques vers le concret, vers un idéal de pratique sociale à la fois précis dans ses méthodes, ses observations et ses expériences. " (8)

Cependant, il est important de noter l'ouverture de l'Académie (comme des loges maçonniques) à l'influence de Paris, tant pour ses idées que pour ses représentants, toujours bien accueillis, pour peu qu'ils soient importants.

Les précieux renseignements que donne Maurice Garden (9), sur la place du livre dans la culture lyonnaise du 18ème siècle, renforce cette image de la société intellectuelle lyonnaise soucieuse de progrès, éloignée des vaines spéculations philosophiques ou politiques, attachée avant tout à l'observation des réalités. La majorité des bibliothèques recensées appartiennent à la société des notables, titulaires d'offices ou membres des professions libérales. On en rencontre peu dans la bourgeoisie du négoce. D'autre part, le livre apparaît, dans son utilisation " avant tout comme un instrument de travail, un objet fonctionnel, indispensable aussi bien pour les membres des professions médicales que pour l'ensemble des hommes de loi " (9). Cependant, signe de l'importance progressive de la bourgeoisie marchande et son insertion dans les cadres politiques de la ville, particulièrement consulaires, les négociants possèdent des collections de l'Almanach de Lyon (où ils retrouvent leur nom cité dès qu'ils ont des responsabilités) et d'ouvrages historiques sur la ville.

(8) Cf. D. Roche, op. cit., p. 177

(9) Cf. M. Garden, op. cit., pp. 104-111

Maurice Garden cite la bibliothèque de Nizier Laurent, marchand retiré et bourgeois de Lyon, ancien capitaine-pennon du quartier de la Croisette, qui possède une collection de 41 Almanachs de Lyon et des ouvrages tels l'abrégé de l'histoire de Lyon, ou l'histoire consulaire de la ville de Lyon. (10)

C) CONCLUSION

Si l'almanach devait se révéler tel un miroir exact de la société lyonnaise, et conçu surtout à son usage, il faudrait garder à l'esprit cette forme de conclusion critique que l'on peut tirer de la thèse de M. Garden :

" Dans cette deuxième ville du royaume, les corps de notables sont étriqués, leur influence réelle presque infime, serait-on tenté de dire. Leurs activités constituent une espèce de façade, importante pour les notables eux-mêmes, pour le peuple de la ville aussi quand des réjouissances populaires accompagnent telle ou telle fête ou cérémonie, mais toujours très artificielle. " L'Almanach de Lyon pourra-t-il révéler une vision plus large de la société urbaine ?

(10) Arch. dép. Rhône - série B - sénéchaussée -
Civil - 1770 (liane I) - Inventaire après décès de Nizier
Laurent.

DEUXIEME PARTIE

A) LES ALMANACHS : PROBLEMES DE DEFINITIONS

Le terme " almanach " regroupe une assez grande variété d'imprimés. Le dénominateur commun semble être avant tout sa périodicité annuelle - ou, du moins, tendant à l'être - ou mieux encore, son caractère de caducité annuelle, liée à la présence d'un calendrier à l'intérieur, partie prépondérante au moins jusqu'au 17^{ème} siècle, puis plus accessoire quand de nouvelles fonctions investissent l'almanach.

Si " l'almanach est primitivement lié à une forme de comptabilisation du temps, à un essai d'aménagement, de représentation et d'interprétation du temps qui doit permettre aux hommes de vivre plus aisément " (11), définition qui s'applique surtout aux formes populaires, ouvertes surtout sur l'univers de la campagne, fusionnant le monde des éléments et l'imaginaire des hommes, instruments aussi de la vie pratique, quotidienne, l'almanach s'intéresse par la suite, à partir du 17^{ème} siècle, aux hommes de la cité, en dressant le tableau de leurs noms et de leurs fonctions, en décrivant leur organisation à l'intérieur de la nation et de la ville, ou bien en offrant le vademecum d'une corporation.

C'est ainsi que naissent les almanachs professionnels, administratifs et généalogiques qui peuvent concerner les trois états civils, militaire et ecclésiastique (12). Des almanachs spirituels donnent le calendrier du culte, associé souvent à des états des églises. Quant aux almanachs littéraires, artisti-

(11) Cf. Geneviève Bollème : les Almanachs populaires, op. cit., p. 11

(12) Les almanachs deviennent parfois des simples annuaires spécialisés. Ainsi, avec le développement de la centralisation monarchique, se multiplient les Listes, les Etats, les Tableaux d'officiers, de parlementaires, de magistrats, etc.....

ques, galants, souvent même assez grivois, plus tardifs, véhiculant une littérature de divertissement, ils peuvent être considérés comme des formes perverses, citadinisées du vieil almanach populaire, " Le livre des gens qui lisent peu " (G. Bollème.) Leur parenté avec la presse est également plus nette.

B) LA PLACE DE L'ALMANACH DE LYON

L'Almanach de Lyon appartient à la catégorie des almanachs administratifs ou encore officiels. En effet, il veut représenter, en quelque sorte, la photographie officielle d'une grande cité et de son organisation.

D'un point de vue fonctionnel, la définition que Geneviève Bollème donne de l'almanach populaire renferme tout aussi bien les principales caractéristiques du type qui nous occupe :

" L'essentiel, c'est de pouvoir trouver consigné dans un livre le peu de choses nécessaires et utiles à la bonne conduite de la vie, d'avoir sous une forme simple, réduite, facile à comprendre, valable une année ou plusieurs, durable et à la fois changeante comme le temps " (13). On peut tirer de cette définition quelques critères essentiels à retenir : sélection d'informations utiles, point de vue pratique et quotidien, utilisation aisée, format réduit, périodicité annuelle mais valeur durable de certaines informations, utilité d'une collection.

Aimé Delaroche (14), dans ses nombreux avertissements des almanachs, insiste lui-même beaucoup sur cette qualité première d'usuel qu'a son almanach :

" Cet ouvrage portatif, qu'on peut appeler Mémoire de poche " (1776),

" Manuel citadin ou Municipal " (1778),

" Il est d'usage en tout temps. On peut dire même qu'il n'a de commun avec les Almanachs ordinaires, que d'être tous les ans,

(13) Geneviève Bollème : Les Almanachs populaires, op. cit., p. 16

(14) Imprimeur de l'almanach de Lyon, de 1740 à 1792

puisqu'il fait par lui-même un Livre instructif, indépendamment du Calendrier et du temps où il paraît " (1774) (15)
Citons encore : " C'est le Tableau de l'utilité publique, le répertoire du Citoyen, et ce devrait être son manuel ". (Affiches de Lyon, 1771, n°3 du 16 janvier).

D'autres termes caractéristiques sont encore employés par Delarochette pour définir cet almanach : " Toutes les Collections, les Recueils, les Dictionnaires plaisent beaucoup au Public. L'empressement avec lequel il a toujours accueilli ces sortes de productions, ne laisse aucun doute sur son goût à cet égard. Un Almanach tel que celui-ci, qui jouit du triple avantage d'être à la fois Collection, Recueil et Dictionnaire, ne peut donc manquer de lui plaire " (1780).

Les premiers auteurs de l'almanach en avait une conception très didactique, insistant sur le caractère facile et condensé de leur ouvrage.

Ainsi, Laurent Langlois (16) déclarait dans son avis de 1716 :
" J' ay pris le dessein de donner dans mon Calendrier un Abrégé de l'Histoire de Lyon, divisée par Epoques depuis sa fondation jusques à present ... ce que je donne n'est que pour ceux qui n'ont pas le moyen d'avoir tous ces livres, ni le tems de les lire, ni peut-être l'intelligence pour les entendre à satisfaire leur curiosité. "

Gaston Saffroy, dans l'introduction de sa bibliographie (17), a tenté de définir le contenu de ces almanachs qu'il englobe sous le titre générique d'almanachs généalogiques, considérant les autres almanachs administratifs, ecclésiastiques, etc comme des dérivés : " Nous y trouverons, plus vivante que dans un dictionnaire, toute l'organisation de la Cour, des conseils, parlements, juridictions et autorités locales, avec l'enchevêtrement des attributions, des pouvoirs et de compétences ; nous

(15) Reprise d'une citation de Mr. de Querlon dans les Affiches des Provinces, n°11 du 22 mars 1772.

(16) Premier imprimeur de l'almanach de Lyon, de 1711 à 1720

(17) Cf. G. Saffroy, op. cit., p. x

y verrons les privilèges de chacune, la condition des familles dans la suite de leurs carrières et de leur titre. "

En fait, c'est tout autant aux structures d'une cité et de sa région, à ses institutions et ses établissements, et à l'histoire de leur formation qu'aux personnes et aux familles, à leur carrière et leur devenir qu'un almanach comme celui de Lyon s'intéresse. Mais, nous verrons que l'Almanach de Lyon offre davantage encore de perspectives.

Cet almanach présente ainsi une double dimension historique et géographique. A côté de courtes notices historiques sur les institutions, on y trouve des résumés sur le passé de la ville et des listes rétrospectives de personnalités qui ont marqué l'histoire, lyonnaise le plus souvent. Enfin, autre particularité de l'Almanach de Lyon, à partir de 1750, est d'étendre son champ d'investigation bien au-delà de la ville et de contenir ainsi " La Description Topographique d'un Gouvernement considérable, d'une Généralité très-étendue, d'un Diocèse fort vaste " (18), partie géographique qui possèdera tout autant l'intérêt d'un annuaire administratif des provinces.

Dans la définition de G. Saffroy, on peut noter encore l'allusion faite au dictionnaire qui rejoint l'idée de Delarochette. Finalement, les auteurs font plus souvent référence à cette famille d'imprimés que l'on nomme usuels, qu'à la presse et aux périodiques en général.

On peut également considérer l'almanach comme une publication officielle, liée à une ville et nécessairement, à un degré plus ou moins grand, à ses autorités. Le cadre de l'étude de l'almanach de Lyon s'avère donc plus large que ne peut le laisser penser, à priori, l'objet de ce type d'ouvrages.

(18) Avertissement de l'almanach de 1774

C) DEVELOPPEMENT DES ALMANACHS ADMINISTRATIFS

Dans le domaine des almanachs administratifs, une date décisive est celle de 1683, qui voit la création de l'almanach royal, le modèle du genre, à la fois le plus complet et le plus précis (19) - et qui sans doute aura servi de modèle aux auteurs de l'Almanach de Lyon. Aimé Delaroche l'affirmera dans son avertissement de 1747 : " l'Almanach Royal, qu'on s'est proposé pour modèle " ; et plus tard encore dans celui de 1776 : " Il est peu de villes considérables dans le Royaume qui n'aient leur Almanach. La ville de Lyon a été une des premières à suivre l'exemple que lui fournissoit l'Almanach Royal ", l'imprimeur se reconnaissait d'ailleurs un modèle bien plus lointain, dans les almanachs composés à la cour de Chine ! (20).

Fort injustement, F. Pouy note dans ses Nouvelles recherches sur les almanachs (21) que François Fournier, imprimeur d'un Almanach à l'usage d'Auxerre, en 1752, " fut en effet l'un des premiers à concevoir ce genre de publication historique. On ne peut citer de la même année que l'Almanach du Languedoc, et antérieurement que ceux de Normandie ". A la vérité, après l'Almanach royal de 1683, et à part celui de Lyon en 1711, on voit apparaître de pareilles collections à Dijon (1684), Angers (1690), Nancy (1703) Bordeaux (1719, etc. Le mouvement est donc assez antérieur à ce qu'indique F. Pouy.

Avant de présenter la collection de l'almanach de Lyon, puis d'étudier en détail son contenu, tout au long du 18^{ème} siècle, il nous faut donner quelques indications sur les calendriers et almanachs lyonnais qui l'on précédée.

(19) Cf. G. Saffroy, op. cit., p. 14

(20) Cf. avertissement de l'almanach de 1775

(21) Cf. F. Pouy, op. cit., p. IX

D) LES PREMIERS ALMANACHS LYONNAIS

Aucun catalogue ou bibliothèque ne fait un recensement précis, exact et encore moins exhaustif des almanachs lyonnais (22). Il existe une relative rareté de ces ouvrages que G. Saffroy explique par " le caractère même de ces publications rapidement périmées, par le prix minime auquel ils étaient souvent mis en vente, enfin par leur format réduit. Perdant leur intérêt, chaque année remplacée par une autre, elles n'étaient pas conservées, de sorte qu'on ne trouve généralement, dans nos bibliothèques que des collections trop souvent fragmentaires " (23). Nous laisserons de côté les almanachs, composts, calendriers et pronostications qui ne présentent que des prédictions et n'ont pas un intérêt particulier pour la ville. Ils sont assez nombreux, tant au 16ème siècle qu'au 17ème siècle, avec notamment les éditions lyonnaises des pronostications de Nostradamus.

Au début du 18ème siècle, il existe ainsi chez les imprimeurs lyonnais, une tradition bien vivante de mettre sous presse ces ouvrages qui aident à comptabiliser le temps et repérer les principaux moments de la vie civile et religieuse, et plus généralement à répondre à la curiosité publique. G. Bollème dit fort judicieusement : " C'est certainement parce que cet intérêt alla grandissant que les almanachs eurent de plus en plus de succès, se spécialisèrent, se diversifièrent, et qu'au 18ème siècle notamment, chacun eut le sien, à commencer par le Roi, et que ce fut non plus un goût mais une véritable mode. " (24)

(22) Sources utilisées :

- Catalogue de la bibliothèque municipale de Lyon
- Catalogues de la Bibliothèque Nationale
- A. Vingtrinier, op. cit.
- Ph. Garcin, op. cit.

(23) Cf. G. Saffroy, op. cit., p. x

(24) Cf. G. Bollème : Les Almanachs populaires, op. cit., p. 15

Les almanachs lyonnais antérieurs à 1711 :

- Calendrier historial. - Lyon : J. de Tournes, 1563. - 18°

- Almanach des almanachs ... pour l'an MDXCIII, avec ses amples et merveilleuses prédictions ... princes du bas allemand du seigneur de Cormopède, ... et mises au langage françois par Bartholomé Van Schore, ... - Lyon : J. Pillehotte, [1593]. - sig. A-N, ill. ; 32°.

- Etreines présentées aux magistrats de Lyon, par le P. Menestrier. - Lyon : chez Pierre Guillermin, 1665.

- [Almanach pour l'année 1674], Commence à janvier ... avec amples prédictions du changement et mutation de l'air, selon le cours et influences des astres, sur les lunaisons des douzes mois de l'an 1674 ; curiosités particulières et Almanachs du palais. - Lyon : [s.n.], [1674]. - 12°

- Almanach journalier pour l'année de grâce 1687, supputé et calculé par Blaise Ternet, Lyonnais. - Lyon : Deville, (1687). - 80 p. ; 18°

- Almanach héroïque de Louis-le-Grand et l'Invincible pour l'année bissextile 1692, contenant un détail de ce qui s'est passé à Mons ... avec les foires franches de Lyon et plusieurs secrets contre la paralysie et l'apoplexie. - Lyon : chez Marcelin Gautherin, [1692]. - 8°

- Almanach royal pour l'année bissextile 1692, contenant les forces de l'univers par l'illustre Cormopedy ... avec les foires franches de Lyon et plusieurs secrets contre la paralysie et l'apoplexie. - Lyon : chez Marcelin Gautherin, [1692]. - 42 p. ; 8°.

- Almanach spirituel. - Lyon, 1698. - 12°.
Cet almanach contient l'état des églises de Lyon et des reliques qui y sont honorées.

- Table perpétuelle pour l'augmentation et diminution des jours et des nuits ... ; servant pour gouverner les horloges et montres de poche vingt-cinq lieües aux environs de Lyon ... Par le sieur Jean de Bombourg. -

A Lyon : Marcelin Gautherin, (16 ?). - 8 p. ; 8°. (25)

- Almanach spirituel de l'année de grâce M.DCC.V. pour la ville et fauxbourgs de Lyon et circonvoisins, indulgences plénières, processions, prédications ... et le reliquaire sacré ou recueil tant des églises et chapelles publiques de ladite ville et fauxbourgs que des saintes reliques qui y sont honorées. - Lyon : Germain Nanty, (1705). - 12°.

- Autre almanach spirituel, chez Didier Guillemin (librairie) en 1706.

(25) Ces Tables, appelées aussi Horloge perpétuelle, constituent une des rubriques astronomiques de l'almanach de Lyon.

TROISIEME PARTIE

A) DESCRIPTION DE LA COLLECTION DE L'ALMANACH DE LYON
1711-1791.

La période de l'Almanach de Lyon que nous voulons étudier, 1711-1791, couvre toute son existence sous l'Ancien Régime, depuis la date de sa création jusqu'à l'an I de la République (1792). Cela correspond à une série de 80 volumes de format in octavo, seule l'année 1721 n'ayant pas été publiée (26). La collection complète, 1711-1876, représente 163 volumes (moins les années 1721, 1795, 1796). A titre comparatif, les almanachs royal, impérial et national (1683-1919) constituent un ensemble de 227 volumes.

De 1711 à 1791, l'almanach connaîtra quatre imprimeurs successifs qui le feront changer souvent de titre, particulièrement le dernier, Aimé Delaroche. A la fois, sans doute, parce que le contenu se transformait, et aussi pour varier l'intérêt du public, lui attirer la curiosité de nouveaux lecteurs.

Il est donc nécessaire d'établir les différentes séquences, où l'almanach change en quelque sorte d'identité. Pour préciser celle-ci et parce qu'il n'existe nulle part de notices bibliographiques complètes de l'Almanach de Lyon, nous donnerons, à la suite, la description catalographique des années qui débutent les séquences principales où l'almanach change de titre.

(26) La collection de la bibliothèque municipale de Lyon n'est pas tout à fait complète : les années 1730, 1731, 1737, 1738, 1757 manquent. Les années 1747 et 1748 son incomplètes, des pages étant arrachées. On peut se reporter à la collection de la bibliothèque nationale ou celle des archives municipales de Lyon.

Les changements de titre de l'almanach :

- De 1711 à 1720 : Impressions de Laurent Langlois
 - 1711 - 1712 : Calendrier nouveau, journalier et historique ...
 - 1713 - 1720 : Le Grand calendrier nouveau ...

- De 1722 à 1736 : Impressions d'André Laurens
 - Calendrier historique de la ville de Lyon ...

- De 1737 à 1739 : Impressions de la Veuve d'André Laurens
 - Même titre

- De 1740 à 1791 : Impressions d' Aimé Delaroche
 - 1740 - 1741 : même titre
 - 1742 - 1749 : Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon
 - 1750 - 1758 : Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolois ...
 - 1759 - 1763 : Almanach de la ville de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolois ...
 - 1764 - 1769 : Almanach de la ville de Lyon, ...
 - 1770 - 1772 : Almanach de la ville de Lyon, et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolois ; avec la Notice des Paroisses du Diocèse ...
 - 1773 - 1789 : Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon, et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolois ; ...
 - 1790 : Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon ...
 - 1791 : Almanach de la ville de Lyon, et du département du Rhône et Loire ...

ALMANACH ASTRONOMIQUE ET HISTORIQUE DE LA VILLE DE LYON;

REDIGÉ ET MIS EN MEILLEUR ORDRE
POUR L'ANNÉE DE GRACE 1742.

LE JOURNAL DU CIEL AU MÉRIDIEN
à la Latitude de Lyon, a été calculé par Ad.
CAYER, Chanoine de Notre-Dame de Fourvière.



A LYON,

De l'Imprimerie d'AYME DELAROCHE, seul Imprimeur
ordinaire de Monseigneur le Duc de VILLEHOY & de
la Ville, rue Mercière, à l'Occasion.

M. DCC. XLII.

ALMANACH de 1791

ALMANACH de 1742

ALMANACH

DE

LA VILLE DE LYON,

ET

DU DÉPARTEMENT

DE RHÔNE ET LOIRE.

Pour l'Année 1791.



Lyc 81
945
A LYON,

Chez AIMÉ DE LA ROCHE, Imprimeur, aux Halles de la
Grenette.

M. DCC. XCI.

B) DESCRIPTION BIBLIOGRAPHIQUE DE QUELQUES ANNEES PARTI-
CULIERES (27)

Année 1711

Calendrier nouveau, journalier & historique pour l'Année de Grace 1711. Dans lequel la Bourgeoisie Lyonnaise sera informée des jours de Garde & de Parade, des Entrées & Vacances des Cours... Ensemble de plusieurs Epocques remarquables, & Traits de l'Histoire Chronologique de la Ville de Lyon / L. Langlois et J.B. Chaussonet . -

A Lyon : Chez Laurent Langlois, [1711] . - [50] p. ; 8° (19cm).

Par L. Langlois et J.B. Chaussonet d'après l'épître. -

Marque au Titre .- Mention de Permission . -

Sig. []⁸ , B⁸ , C , C* - D⁴ .- Epître déd. de L. Langlois et J.B. Chaussonet aux prévôt et échevins de Lyon .- Rel. basane XVIIIème siècle. -

Empreinte é s e . e e,e, teju (C) 1711.

Année 1713

Le Grand Calendrier nouveau, pour l'an de grace 1713 ... augmenté De plusieurs Particularitez qui n'ont point paruës dans les Calendriers précédens / L. Langlois et J.B. Chaussonet .- A Lyon : chez L. Langlois, [1713] .- [80] p.- [1] front. g.s.c. ; 8° (19cm).

(27) Nous avons suivi la norme ISBD (A).

Les exemplaires qui ont servi à cette description bibliographique sont ceux de la Bibliothèque nationale.

Les années choisies sont celles où il y a eu un changement notable dans le titre.

Par L. Langlois et Y.B. Chaussonet d'après l'épître .-
Frontispice dessiné par Chaussonet et gravé par Bouchet .-
Marque au titre .- Permission .- Sig. []⁸ , B-E⁸ .-
Rel. basane XVIII ème siècle .- Empreinte ix Et n.s. r. ete
sara (C) 1713.

Année 1722

Calendrier historique de la ville de Lyon. Pour l'an de grace
1722 .- A Lyon : Par André Laurens, [1722] .- [22] - 62-28 p. ;
8° (19cm).

Marque au titre .- Permission .- Sig. []² , A - C⁴ , D⁴ , D⁴ ,
F - I⁴ , K⁴ , K⁴ , L - M⁴ , N² .- Rel. basane XVIII ème siècle .-
Empreinte s.e. e.t. y.t. Vu Cr (3) 1722.

Année 1742

Almanach astronomique et histoire de la ville de Lyon ; rédigé
et mis en meilleur ordre Pour l'Année de Grace 1742. Le journal
du ciel au méridien et à la Latitude de Lyon, a été calculé par
M. Cayer,... - A Lyon : De l'Imprimerie d'Aymé Delaroche, 1742 .-
XVII - [75] - 120 p. ; 8° (19cm).

Marque au titre .- Sig. A - I⁴ , K - L⁴ , L^{* 4} , M - T⁴ , V⁴ ,
X - Z⁴ , Aa - Cc⁴ .- Rel. maroquin rouge XVIII ème siècle .-
Empreinte I - m - uis. 4. n. 28 Ce (C) M.DCC.XLII.

Année 1791

Almanach de la ville de Lyon, et du département de Rhône et
Loire. Pour l'Année 1791 .- A Lyon : chez Aimé de la Roche,
1791 .- XXXII - 204 - 48 p. ; 8° (19cm).

Sig. ã - õ⁴ , A - I⁴ , K - T⁴ , V⁴ , X - Z⁴ , Aa - Bb⁴ , Cc² ,
a - c⁴ , * , d - f⁴ .- Dans la dernière séquence de pagination,

les p. 25 - 26 sont numérotées 2 fois .- Rel. moderne .-
Empreinte ernes s.s. r.é. Dipa (3) M. DCC.XC. I .

C) LES ALMANACHS A RELIURE ARMORIEE

Dans la collection des Almanachs de Lyon de la bibliothèque municipale de Lyon, on dénombre 14 exemplaires possédant une reliure armoriée. Cela permet de connaître quelques possesseurs ou destinataires de l'almanach, que l'on peut répartir en quatre groupes : le Consulat ; les deux grandes institutions hospitalières ; le Clergé ; quelques particuliers, grands personnages ou notables.

- Reliures aux armes de la ville de Lyon : 1744 - 1763 - 1764 - 1770 (Olivier, pl. 1874, fer n° 14) (28). E. Olivier note : " De tout temps, le Consulat subventionna nombre d'auteurs lyonnais pour leur permettre de publier leurs ouvrages concernant Lyon ; en échange, ceux-ci remettaient au Consulat un certain nombre d'exemplaires destinés à être reliés aux frais de la ville et offerts en son nom ; il était aussi d'usage de remettre au prévôt des marchands et aux échevins, reliés en maroquin rouge, aux armes de la ville, tous les statuts, privilèges, imprimés pendant qu'ils étaient en fonctions. "

- Reliures aux armes de l'Hospice de la Charité ou Aumône générale de Lyon : 1771 - 1784 (Olivier, pl. 1877).
Les Almanachs de Lyon, ainsi armoriés, étaient distribués, au début de l'an, aux recteurs et aux principaux commis de l'Aumône générale.

- Reliure aux armes de l'Hôtel - Dieu de Nôtre - Dame - de Pitié du Pont du Rhône : 1772 (Olivier, pl. 1878, fer n°1)

Ces almanachs étaient également destinés aux recteurs de l'Hôtel-Dieu.

(28) Cf. E. Olivier, op. cit.

- Reliure aux armes du Chapitre de Saint-Just de Lyon : 1758
(Olivier, pl. 1855)

- Reliure aux armes du Chapitre de Lyon : 1759 (Olivier,
pl. 1691)

La bibliothèque du Chapitre connut un grand développement après le legs du doyen en 1753 et surtout sous l'administration du Chanoine Gabriel de Montmorillon, grand bibliophile, de 1757 à 1774

- Reliure aux armes de Jacques Annibal Claret de la Tourrette : 1750 (Olivier, pl. 38, fer n°1)

Bel exemplaire en maroquin olive

- Reliure aux armes de Malvin de Montazet : 1775 (Olivier,
pl. 1511, fer n°3)

Bel exemplaire en maroquin olive, avec une large dentelle encadrante, destinée à l'Archevêque de Lyon de 1758 à 1788

- Reliure aux armes de Gaspard de Pingon de Prangin : 1785 - 1787
(Olivier, pl. 453, fer n°3)

Chanoine - Comte de Lyon en 1742, Pingon de Prangin fut vicaire général du diocèse de Lyon en 1788.

- Reliure aux armes de Jean-Baptiste-Robert Perrin : 1786
(Olivier, pl. 1257)

Exemplaire en maroquin olive, avec dentelles, appartenant à un bourgeois lyonnais, recteur de l'Hôtel-Dieu de Lyon (1785 - 1789).

Les exemplaires des années 1729, 1742, 1748 portent les ex-libris de la "bibliothèque de Mrs les Comtes de Lyon "

Hormis les exemplaires en maroquin, les reliures sont en basane, les almanachs étant vendus sous cette forme ou seulement brochés.

D) LES IMPRIMEURS DE L'ALMANACH DE LYON

Au cours du 18^{ème} siècle, jusqu'à 1792, l'almanach grandit sous trois paternités successives (Langlois, Laurens et Delaroche), tout en paraissant avec une régularité remarquable (une seule année manquera, 1721, par suite d'un changement d'imprimeur). Matériellement, il va connaître un développement considérable, passant de 50 pages en 1711 à 570 pages en 1790. Qui étaient ces imprimeurs si attachés à donner à Lyon, chaque année et en l'améliorant presque toujours, son almanach ?

On ne dispose encore que de trop peu d'études bien documentées sur l'édition lyonnaise du 18^{ème} siècle (29), faisant le recensement bibliographique de la production ou s'appuyant sur l'ensemble des pièces d'archives intéressant le sujet pour mieux connaître les conditions d'existence de l'imprimerie lyonnaise, dont on sait qu'elle était assez en recul sur les deux siècles précédents et subissait sérieusement la concurrence parisienne et avignonnaise. Si, grâce au travail de N. Dumont (30), on connaît mieux Aimé Delaroche, on a peu d'éléments sur les deux premiers éditeurs de l'Almanach. On peut cependant tirer d'utiles renseignements des enquêtes et rapports effectués à l'époque même, comme par exemple du rapport de Bourgelat sur le commerce de la librairie et de l'imprimerie à Lyon en 1763. Pour le début du 18^{ème} siècle, on peut tirer quelques conclusions du verbal de visite des libraires et imprimeurs de Lyon, en avril

(29) Cf. J. Roubert, op. cit., pour la fin du 17^{ème} siècle
Cf. L. Trenard, op. cit., pour le 18^{ème}.

(30) Cf. N. Dumont, op. cit.

1682 (31) et du recensement de 1701 (32).

LAURENT LANGLOIS

Il a 38 ans en 1701 ; originaire de Lyon, il a été en apprentissage chez son père, Guillaume Langlois, qui demeurait " proche le pont de bois de Bellecour ", où lors du verbal de 1682, on trouve deux presses travaillant à l'impression d'un almanach de l'année 1683 (33).

Il a travaillé plusieurs années en France et en Italie avant de s'établir à Lyon. En 1701, il y est installé depuis 8 ans et a été reçu maître depuis 4. Il a trois compagnons, dont son frère Léonard Langlois. En 1701, son imprimerie dispose de deux presses garnies. Jusqu'en 1720 (dernier almanach publié) son adresse est rue Petit-Soulier, avec l'enseigne " Au Point du jour ".

ANDRE LAURENS

Il est lyonnais également et a fait son apprentissage chez son père, Antoine Laurent, premier adjoint en 1682, demeurant rue de la Bellecordière, où il y a 4 presses qui fonctionnent. En 1701, André Laurens fait travailler sous le nom et l'aveu de sa mère, avec 9 compagnons. Il possède 4 presses garnies et 34 fontes " de toutes sortes de caractère même grec et hébreu ", précise l'enquête.

Il demeure jusqu'à sa mort en 1736 rue Raisin, avec l'enseigne " A la vérité ". Sa veuve continue l'entreprise jusqu'en 1739. Deux adresses différentes, dans l'Almanach de Lyon nous donnent des renseignements sur ses charges : en 1722, " Par André Laurens Fils, receu en concurrence et survivance à la charge d'Imprimeur de la ville " ; en 1728, " A. Laurens, Imprimeur de Monseigneur le Maréchal Duc de Villeroy, et de la Ville. "

(31) Arch. dép. Rhône, B, Ordre public, Imprimeurs, avril 1682. Reproduit par Y. Roubert, op. cit.

(32) Coll. Anisson. Bibliothèque nationale : nouvelles acquisitions 399.

(33) Il ne semble pas y avoir de trace de cet almanach.

AIME DELAROCHE

Reçu maître en 1736, Aimé Delaroche possède en 1763, selon le rapport de Bourgelat, 11 presses dont 8 travaillent, soit un peu plus du quart de la capacité de l'imprimerie lyonnaise utilisée (une trentaine de presses en service), répartie entre douze imprimeurs. Selon N. Dumont, " Alors que beaucoup de ses collègues vivaient mal de leur commerce et imprimaient des ouvrages clandestins, Delaroche s'orienta d'abord vers un itinéraire moins risqué et moins prestigieux du point de vue intellectuel, mais plus sûr, celui des charges officielles qu'il cumula progressivement tout au long de sa carrière. " (34) A cela s'ajoute le monopole de la presse locale qu'il avait créé de sa propre initiative.

Finalement, l'activité de Delaroche, par étapes, prit cinq directions parallèles :

- charge d'imprimeur de la ville (1739) et aussi, impression de l'almanach (1740).
- charge d'imprimeur du clergé (1764)
- Bureau d'annonces et d'adresses (1750), avec l'édition des Affiches de Lyon.
- Presse : le Glaneur (1772), le Journal de Lyon (1781), le Courrier de Lyon (1789)
- Librairie : Delaroche vend beaucoup de journaux, en plus des siens et pratique largement les abonnements. Il est intéressant de noter la place importante des manuels (médecine, sciences, agriculture, économie) et dictionnaires dans son fonds.

Imprimeur de la ville, du Gouvernement, de l'Académie, des Hôpitaux, des Collèges, de la Société d'agriculture, de la sénéchaussée, Delaroche est l'homme des notables et de la classe

(34) Cf. N. Dumont, op. cit, p.6

Nous avons largement utilisé son travail pour dresser ce tableau rapide de l'activité de Delaroche.

dirigeante. Il ne manque pas d'intelligence, d'habileté dans les affaires, d'opportunisme mais aussi d'esprit d'entreprise et d'imagination. Les avertissements des almanachs, les notes des affiches, du Journal de Lyon lui permettent de s'exprimer sur son travail, pour lequel il se montre assez fier de sa réussite et non dépourvu d'orgueil, sentiments qui se confondent avec son instinct publicitaire. Dans les affiches et le Journal de Lyon, on peut lire ainsi, au gré des années :

" Tout le monde connoît l'utilité et l'étendue de cet ouvrage : on le sent, on le dit, et l'accueil qu'on lui fait nous persuade qu'on en est convaincu " (1760),

" C'est un grand édifice où, malgré l'habileté de l'Architecte, bien des choses essentielles échappent " (1760),

" En passant en 1742 entre les mains de l'éditeur actuel, il commença à devenir un ouvrage intéressant, grace à son zèle, son intelligence et son activité. " (1786).

QUATRIEME PARTIE

L'ALMANACH DE LYON : SON CONTENU ET SON EVOLUTION

L'analyse détaillée du contenu de l'Almanach de Lyon, à travers toutes ses rubriques, régulières ou occasionnelles, ses listes et tableaux, dûs à divers rédacteurs, devrait nous permettre de mieux saisir encore l'esprit qui a présidé à sa confection, après que nous ayons tenté de le définir d'une façon plus théorique, et en présenter la collection.

La matière de l'almanach est riche et diverse. On peut distinguer ainsi plusieurs facettes : le Calendrier, l'annuaire proprement dit, des informations d'ordre pratique, des comptes-rendus à caractère journalistique sur des événements récents, des relations de nature historique auxquelles on peut rattacher des descriptions et des " curiosités ". Cela constitue en quelque sorte des chapitres bien distincts que l'on peut étudier séparément même si ils ne sont pas toujours matériellement visibles ou ne répondent pas à un ordre établi, cohérent et constant dans l'almanach, l'organisation interne de celui-ci s'étant souvent modifiée, sans répondre toujours à une nécessité logique. Toutefois, ses éditeurs ont toujours cherché à améliorer son plan et sa forme.

A) L'ORGANISATION DU TEMPS ET L'ASTRONOMIE

a) Les prédictions

Les almanachs populaires donnaient l'occasion à leurs lecteurs de mieux gouverner leur vie selon le rythme des saisons, les variations du climat et les lunaisons. Ils réunissaient des conseils de savoir-vivre, des conseils d'hygiène et de santé, des conseils agricoles, ajoutant des règles faciles pour connaître le temps à venir et enfin et surtout, des prédictions sous

forme de courts textes prophétiques. Le rôle de l'astrologie est double. Elle a d'abord un but pratique : en prédisant l'avenir, en élaborant des pronostics de tous ordres, elle permet de saisir le futur et de s'organiser pour vivre mieux. Mais aussi, elle a une autre fonction qui est de nourrir les imaginations, les fantasmes des lecteurs, en répondant à leur curiosité et abusant de leur crédulité (35).

Si dans l'Almanach de Lyon, on ne trouve pas de recommandations générales de vie ni de prévisions générales sur le temps, les citations prophétiques apparaissent à l'intérieur du calendrier, de 1711 à 1740. De courtes prédictions, en italique, sont formulées à la suite des quartiers de lune, avec une fréquence et un nombre variables.

1711 : 6	1715 : 8	1719 : 27	1724 : rien
1712 : rien	1716 : 41	1720 : 15	1725 : rien
1713 : 10	1717 : 31	1722 : 39	1726 : 17
<u>1714 : 1</u>	<u>1718 : 20</u>	<u>1723 : 42</u>	<u>1727 : 21</u>
1728 : 45	1731 : rien	1734 : 47	1737 : 45
1729 : 40	1732 : 46	1735 : 44	1738 : 41
1730 : 45	1733 : 43	1736 : 45	1739 : 37
			1740 : 37

Ces prédictions s'organisent autour de quelques thèmes principaux : le destin individuel (chance ou malchance, bonne ou mauvaise nouvelle) ; la maladie (sans qu'aucun remède ne soit donné) ; l'histoire collective (évocation des "grands", guerres, alliances, mariages, évocation fréquente des "villes du Nord") ; la vie économique (bonnes récoltes telles qu' "abondance de soie", négoce heureux, ruine, faillite) ;

(35) Cf. G. Bollème : Les Almanachs populaires, op. cit., p.17 et du même auteur : La Bible bleue : anthologie d'une littérature "populaire", op. cit.

enfin le climat et les travaux agricoles (annonce des époques de cultures). Les maladies sont à peu près les mêmes que celles notées par G. Bollème : goutte, rhumatismes, maux de dents, rhumes, fluxions, fièvres.

On peut noter une légère évolution dans l'esprit de ces prédictions. Elles sont au début, durant une dizaine d'années, très souvent orientées sur les faits divers, les nouvelles sensationnelles, histoires de crimes, trahisons, prédictions le plus souvent pessimistes et noires. Par la suite, elles présentent davantage de généralités objectives et d'évidences de saison, et sont dans l'ensemble plus orientées sur les thèmes du travail : fluxions, rhumes en hiver, labours en mars, jardiniers alertés au printemps, vendanges en automne, " salé de saison " en hiver. Finalement, ces petites notes s'intéressent le plus souvent à la vie des campagnes et prennent au fil des ans un caractère sentencieux. Delaroche les maintiendra une seule année. En 1741, elle disparaissent de l'almanach.

Dans un almanach en grande partie administratif, davantage qu'organiser le temps pour le mieux-vivre, fonction des calendriers populaires, il s'agira d'organiser la vie de la cité, comme l'indique bien le titre de 1711 :

" Dans lequel la Bourgeoisie sera informée des jours de Garde et de Parade, des Entrées et Vacances des Cours du Consulat ... "

Durant toute la période 1711-1791, les jours de garde, de parade, des patrouilles (à partir de 1712) de la milice bourgeoise apparaîtront en bonne place dans le calendrier. Quelle en était la situation et les modifications qui y furent apportées ?

b) Le calendrier

Le calendrier s'ouvre avec les "Epoques générales pour la ville de Lyon", c'est-à-dire une chronologie remontant aux origines et le comput ecclésiastique (36).

(36) Jusqu'à 1737, le comput comporte : Epacte, Lettre dominicale. S'y ajoutent en 1738 : Nombre d'or, cycle solaire, Indiction romaine, lettre du martyrologue. Le comput est accompagné des Fêtes mobiles et des Quatre-Temps.

G. Bollème explique que dans la littérature populaire " la connaissance du monde se parfait dans le comput et la chronologie " (37). Jusqu'à 1791, cet article sera permanent.

De 1711 à 1730, le calendrier se divise en deux : une première partie de 12 pages donne les saints du jour, les tours de garde et de patrouille des quartiers (à partir de 1712, pour les derniers), les jours de parade ; une seconde partie donne le calendrier des lunaisons avec les prévisions de temps et les prédictions, en six pages, sur deux colonnes. De 1731 à 1741, les mêmes informations sont données mais sur deux pages en regard, pour chaque mois. Les éclipses sont mentionnées certaines années.

L'année 1742 marque une étape essentielle, quand Aimé Delaroche veut donner une nouvelle dimension à l'almanach, dont il a la charge depuis 2 ans, et l'intitule " Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon ", en ajoutant sur la page de titre " Le journal du ciel au méridien et à la latitude de Lyon, a été calculé par Mr Cayer, Chanoine de Nôtre-Dame de Fourvière. "

Dans l'avertissement de 1742, on peut lire : "jusqu'à présent, nous n'avons eu aucun calcul exact du cours du Soleil, de la Lune et des autres Planettes, fait sur le MÉRIDIEN de Lyon ; Monsieur Cayer chanoine de l'Eglise Collégiale et Paroissiale de Nôtre-Dame de Fourvière, Membre de l'Académie des Beaux-Arts de cette ville, a bien voulu faire le Journal du Ciel, tel qu' on le voit à la suite de chaque mois : il promet pour les années suivantes un semblable Calcul et des Dissertations qui, par la suite, pourront former un Cours de Physique et d'Astronomie. " L'astrologie, la fabulation doivent laisser la place à la science.

(1) Cf. G. Bollème : La Bible bleue, op. cit., p. 310

Dès 1742, la partie calendrier et astronomique prend un volume considérable : 88 pages, dont 72 pages de calendrier, contre 25 pages en 1741. Le nouveau calendrier se compose ainsi, avec six pages par mois :

- Saints et lunaisons
- Gardes et patrouilles
- Course du soleil (lever, coucher, crépuscule, déclinaison ou méridiens).
- Course de la lune (mêmes calculs)
- Course des planètes
- Distances des planètes entre elles, diamètre apparent du soleil.

En 1743, un nouvel aménagement a lieu : les planètes ne sont pas reprises et de nouveau, le calendrier est séparé en deux parties (2 fois 24 pages). En 1745, le calendrier est révisé et diminué : sur deux pages par mois, on retrouve les saints, les lunaisons, le calendrier de la milice, la durée des jours en heures et minutes. Il demeurera ainsi, dans cet état, jusqu'à 1791, à l'exception de modifications mineures en 1752 (secondes en plus, lever et coucher de la lune, lieu du soleil) et d'une réduction provisoire en 1752 et 1769.

A partir du renouvellement de 1742, des rubriques nouvelles vont prendre leur place, avec une régularité variable, au côté du calendrier, des Epoques pour l'année et des " Articles principaux du calendrier " (comput, fêtes, saisons, année solaire). Les plus permanentes concerneront : les éclipses, la déclinaison de l'aiguille aimantée, les latitude et longitude de Lyon. Selon les années, des articles et des tables porteront aussi sur : les températures observées, l'usage des pendules pour connaître l'heure vraie, les grandeurs, distances et révolution des planètes, l'apparition et la déclinaison des principales étoiles fixes, le thermomètre et le baromètre de Lyon. A tel point que, dès 1744, le chancelier d'Aguesseau écrira de sa propre main une note à l'adresse du responsable à Lyon de l'alma-

nach, le procureur général de Grange-Blanche : " l'on ne doit pas ajouter dans cet almanach des choses nouvelles qui ne sont point comprises dans le privilège de l'imprimeur, celles qui ont trait à l'astronomie en particulier. Il faut faire vérifier vos informations par un homme compétent. " (38)

c) Le discours astronomique

Toutefois, l'innovation la plus originale de Delaroche, par rapport à ses prédécesseurs, est d'introduire dans l'almanach de nombreuses et conséquentes dissertations astronomiques, s'adressant à un public curieux mais aussi instruit. A la base, il y a sans doute un souci pédagogique de satisfaire les curiosités scientifiques de l'honnête homme de la bourgeoisie lyonnaise. L'abbé Cayer écrit, dans son introduction, en 1742 : " Nos premières dissertations seront sur les Météores, sur l'Astronomie et sur la Physique, etc. nous ferons en sorte d'en écarter toutes les difficultés, et de le mettre à la portée de ceux qui n'ont pas les premiers éléments de ces sciences. " L'entreprise est vouée au succès. N. Dumont cite le chancelier d'Aguesseau qui, en 1743, comparant l'ouvrage lyonnais à la référence que constituait l'Almanach Royal, le trouvait " plus instructif sur ce qui regarde l'astronomie. " (39) Ne le trouvait-il pas même, comme nous l'avons vu, trop complet ?

Au 18^{ème} siècle, l'astronomie est une discipline en plein essor et les principes mécaniques découverts par Newton (1687) dominant l'horizon scientifique (40). Une section astronomique existe à l'Académie des Beaux-Arts de Lyon. Les collaborateurs de l'almanach, l'abbé Jean Ignace Cayer (1704-1754) et le père

(38) Cité par A. Donnat, op. cit.

(39) Cf. N. DUMONT, op. cit., p. 35

(40) Cf. almanach de 1745 : " Discours sur la formation du soleil, par les loix du Mouvement. "

jésuite Béraud y sont nommés, respectivement en 1736 et 1742. L'abbé Cayer, chanoine de l'église de Fourvière travaillait à un traité sur la lumière, qui fut interrompu par sa mort ; le P. Béraud était professeur de mathématiques au Grand Collège et directeur de l'observatoire. L'abbé Perneti (41) cite la harangue de la Saint Thomas de 1745, que Cayer fit sur le thème de la nécessité des Sciences pour la perfection du commerce. Ceci correspond tout à fait à l'idéal académique de l'époque, la science au service de l'utilité publique et du bien général. C'était là aussi l'esprit qui présidait au perfectionnement de l'almanach. Les préoccupations scientifiques sont nombreuses. Dans la rubrique du " Thermomètre de Lyon ", en 1744, sont cités les travaux de Mr Christin, secrétaire de l'académie, qui fit construire un thermomètre au mercure. Lyon disposait d'un observatoire édifié en 1702 au-dessus de l'église du Grand Collège. Ainsi, en 1745, l'almanach relate les observations que l'on y fit sur la comète apparue au début de 1744. L'actualité scientifique est serrée de près. En 1785, l'almanach présente des " Calculs astronomiques, sur la Planète de Kerschel (sic). " faits par Mr. Villard, autre collaborateur de Delaroche (42) " d'après ceux donnés par Mr de La Lande, de l'Académie des Sciences de Paris. " Or, c'est seulement en 1781 que William Herschel découvrit la planète Uranus. Peut-être, doit-on voir là, comme dans les nombreuses références à des apparitions récentes de comètes, l'inspiration " journalistique " de Delaroche et de ses rédacteurs. De même, en 1771, on mentionne un tremblement de terre à Lyon en juillet 1770, dans un court texte ne précisant que les faits.

En 1764, l'évènement scientifique est annoncé à l'avance :
" L'époque remarquable de la grande Eclipe, qui arrivera le

(41) Cf. Abbé Y. Perneti, op. cit., pp. 374-376

(42) Les rédacteurs de la partie astronomique de l'almanach, après Cayer et Béraud, furent : Mr Crozet ; Mr Villard, Juré-Toiseur de la ville, pour 1781 à 1783 et 1785 ; Mr Etevenard, maître de mathématiques, pour 1784 et 1786 à 1791.

premier avril de cette année, méritoit que nous en fissions une mention spéciale. Pour préparer les curieux à l'observation de ce rare phénomène, nous avons cru devoir donner l'explication de la carte que Madame Le Paute, célèbre par ses connoissance astronomiques, a fait graver d'après ces calculs. " Bien sûr, les lecteurs sont invités à se procurer cette carte, en vente chez Delaroche. Plusieurs citations montrent aussi l'importance des travaux parisiens auxquels se réfèrent les auteurs lyonnais.

Les dissertations offertes, au gré des années, aux lecteurs seront les suivantes :

- 1742 : Discours préliminaires sur l'astronomie (9 pages)
- 1744 : Dissertation sur l'influence des astres (14 pages)
- 1745 : Discours sur la formation du soleil, par les loix du Mouvement (12 pages)
- 1757 : Exposition abrégée de la théorie des astres (12 pages)
- 1764 : Explication des phases de l'Eclipse du Soleil du premier Avril 1764 (10 pages)
- 1771 : Observations sur les comètes en général et en particulier sur celle qui a paru en 1769 (7 pages)
- 1773 : Discours sur la parallaxe du Soleil (10 pages)
- 1774 : Discours sur les dénominations et les influences de la lune ... (14 pages)
- 1775 : Discours sur les progrès de l'Astronomie, sous le Règne de Louis XV (24 pages).

Enfin, en 1783 et 1785, Villard qui est un ancien navigateur, propose deux puis un problèmes de navigation à résoudre, l'un étant accompagné d'une solution et d'un croquis. A part ce croquis et un dessin du " Cadran horizontal pour la latitude de Lyon " en 1756, il n'y a pas d'autres illustrations. Le volume du calendrier et des études astronomiques varient selon les années de 26 pages à 88 pages, en fonction du nombre et de l'importance des discours.

SAINTS DU MOIS.		GARDES.
1	jeud. S. Eloi, Evêque de Noyon.	Rue Buiffon.
2	vend. S. Pierre Chrisologue, Ev. de Rav.	Port du Temple.
3	sam. S. François Xav. Jéf. Apôtr. des Ind.	Porte-froc.
4	II. Dim. de l'Avent. S ^{te} . Barbe V. & M.	La Pêcherie.
5	lund. S. Sabas Abbé. S. Nicet Evêque.	Place St. Pierre.
6	mar. S. Nicolas Ev. de Mire, S ^{te} . Afelle.	Rue Tupin.
7	mer. Ordin. de S. Ambroise. S ^{te} . Fare, V.	Rue de l'Hôpital.
8	jeud. Conception immac. de la Ste. Vierge.	Le Gourguillon.
9	vend S ^{te} . Leocadie, Vierge & Martyre.	Pl. de Louis le G.
10	sam. S ^{te} . Eulalie, Vierge & Martyre.	Le Plâtre.
11	III. Dim. S. Damase, P. S. Daniel Stylic.	Les Terreaux.
12	lund. SS. Epimaque & Alexandre. M.	Pierre-scize.
13	mar. S ^{te} . Luce, Vierge & Martyre.	Le Plat d'Argent.
14	mer. Quatre Temps. S. Jean de la Croix.	Saint Nizier.
15	jeud. S. Eufèbe de Verceil.	Place Confort.
16	vend 4. Temps. S. Adon, Ev. de Vienne.	Le Change.
17	sam. Quatre Temps. S ^{te} . Olympiade, V.	Le Griffon.
18	IV. Dim. S. Gaiien, Evêque.	Rue Thomassin.
19	lund. S. Nemesè, Martyr.	R. BelleCordiere.
20	mar. S. Philogone, Evêque.	La Juiverie.
21	mer. S. Thomas, Apôtre. (Fête suppr.)	Saint George.
22	jeud. S. Ichyrion, Martyr.	Rue Neuve.
23	vend S ^{te} . Victoire, Vierge.	La Croizette.
24	sam. Vigile jeûne. S. Dauphin Evêque.	St. Vincent.
25	Dim. NOEL. S ^{te} . Anastasie, Veuve, M.	La grande Côte.
26	lund. S. Erienne, premier Martyr.	Port St. Paul.
27	mar. S. Jean Apôtre & Evang. Liste.	Bon-Rencontre.
28	mer. SS. Innocens. (Fête suppr.)	Place Neuve.
29	jeud. S. Thomas de Cantorb. Ev. & M.	Rue Buiffon.
30	vend. S. Sabin, Evêque & Martyr.	Port du Temple.
31	sam. S. Silvestre Pape. S ^{te} . Colombe, V.	Porte-froc.

Phases de la Lune.

 Dernier quartier le 3. à 9. h. 11' du soir.	 Nouv. Lune le 11. à 6. h. 50' du matin.	 Premier quartier le 17. à 11. h. 52' du soir.	 Pleine Lune le 25. à 11. h. 45' du matin.
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les Portes s'ouvrent à 6. h. & se ferment à 6. h. & demie.

Jours.	Lever du Soleil.		Coucher du Soleil.		Declin. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.		Passage de la Lune par le Méridien.		I. de la Lune.
	H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	7	34	4	26	21	55	9	41	11	54	4	19	21
2	7	35	4	25	22	4	10	40	11	27	5	3	22
3	7	36	4	24	22	12	11	43	11	56	5	47	23
4	7	37	4	23	22	20	Matin.	1	22	6	31	24	24
5	7	37	4	23	22	28	0	47	1	44	7	16	25
6	7	38	4	22	22	35	1	52	2	9	7	59	26
7	7	39	4	21	22	42	3	1	2	32	8	45	27
8	7	39	4	21	22	48	4	11	2	58	9	34	28
9	7	40	4	20	22	54	5	17	3	27	10	22	29
10	7	40	4	20	22	59	6	20	4	5	11	12	30
11	7	41	4	19	23		4	27	4	48	0	17	1
12	7	41	4	19	23		9	31	4	37	1	3	2
13	7	41	4	19	23		13	29	6	49	2	8	3
14	7	41	4	18	23		16	19	10	19	3	9	4
15	7	41	4	18	23		20	11	4	9	16	4	5
16	7	41	4	18	23		22	11	43	10	26	5	6
17	7	43	4	17	23		24	0	14	11	39	5	7
18	7	43	4	17	23		26	0	41	Matin.	6	47	8
19	7	43	4	17	23		27	1	8	0	52	7	9
20	7	43	4	17	23		28	1	33	2	2	8	10
21	7	43	4	17	23		28	2	3	3	9	9	11
22	7	43	4	17	23		28	2	33	4	17	9	12
23	7	43	4	17	23		27	3	10	5	21	10	13
24	7	43	4	17	23		26	3	52	6	21	11	14
25	7	43	4	17	23		25	4	36	7	19	Matin.	15
26	7	43	4	17	23		23	7	30	8	14	0	16
27	7	42	4	18	23		20	6	26	8	56	1	17
28	7	42	4	18	23		17	7	22	9	40	2	18
29	7	42	4	18	23		14	8	20	10	18	2	19
30	7	41	4	19	23		10	9	20	10	47	3	20
31	7	41	4	19	23		5	10	19	11	11	4	21

Les jours décroissent du 1. au 21. de 9. m. le matin & de 9. m. le soir, & du 21. au 31. ils croissent de 2. m. le matin & de 2. m. le soir.
 Le Soleil entre dans le Signe ♃ le 21. à 1. h. 59. m. du soir.
 Les Diligences de Paris partent ce mois, les 1. 3. 5. 7. 9. 11. 13. 15. 17. 19. 21. 23. 25. 27. 29. & 31.

B) L'ANNUAIRE DE LA SOCIETE LYONNAISE

En 1711, pour leur premier almanach, Laurent Langlois et son collaborateur, Jean-Baptiste Chaussonnet adressent une épître à la gloire des membres du Consulat et de la Conservation, sous l'autorité desquels ils placent d'emblée leur ouvrage, en en donnant le projet général : "Dez-lors que nous formâmes le dessein de donner à nos Compatriotes un Calendrier Nouveau, pour contenter leur curiosité, et en même temps les instruire de plusieurs particularitez très-avantageuses dans leurs affaires Domestiques pendant tout le cours de l'Année, nous nous sommes figurés que vous auriez assez de bonté pour pardonner à la liberté que nous prenons de vous offrir, comme à ceux à qui seuls il appartient d'autoriser cet Ouvrage." Sa destination est confirmée par la mention d'un autre ouvrage des mêmes auteurs récemment consacré au Consulat :

" Arbre Armorial Consulaire de la Ville de Lyon". (43)

Dans l'épître de 1714, les auteurs renouvelleront leur hommage avec plus de déférence encore à l'égard du Consulat.

Dès son commencement, en dehors du calendrier qui donne l'organisation de la milice bourgeoise, l'almanach présente plusieurs visages : des rubriques s'organisant autour de la vie officielle des notables de la ville ; d'autres de caractère davantage pratique autour de la vie économique ; enfin, une partie historique, répondant au souci de satisfaire la curiosité des lecteurs.

En 1711, le calendrier représente 17 pages ; les "Traits les plus curieux de l'Histoire chronologique de Lyon", 10 pages ; la partie administrative (Cérémonial de l'Hôtel de ville, ouverture et vacation des cours, fêtes), 14 pages ; enfin on compte une page sur les foires et paiements et une autre sur les dé-

(43) Cf. Chaussonnet (Jean-Baptiste). - Armorial consulaire de la ville de Lyon depuis 1595 .- Armoiries en couleur ; 4° (Cote B M Lyon : Ms fonds Coste n°1.149).
J.B. Chaussonnet, dessinateur et enlumineur a été rétribué à partir de 1713 par le Consulat pour ses recherches sur la liste des échevins et les armoiries consulaires, et a continué à fournir les armoiries jusqu'en 1745.
(d'après M. Audin, op. cit.)

parts et arrivées des courriers. Dès 1712, le volume augmente et des rubriques, qui demeureront constantes par la suite, apparaissent : les pennonages et le journal des foires et marchés, calendrier journalier très détaillé d'une quinzaine de pages faisant le recensement des foires et des marchés pour l'ensemble des trois provinces du Gouvernement.

Par la suite, aux corps administratifs et juridiques, s'ajouteront les institutions culturelles et savantes.

En 1742, le plan des chapitres de l'annuaire est ainsi donné dans l'avertissement : "On le divise en trois parties. La première concerne l'Eglise, les Tribunaux et Juridictions Ecclésiastiques, et tout ce qui peut avoir trait à cette matière, comme les Paroisses, Séminaires, Hôpitaux, etc. La seconde, les matières Civiles et Séculières comme le Militaire, les Juridictions Laïques, etc.

La troisième, a pour objet les Sciences, les Arts, le Commerce, les Collèges, Académies, etc." En 1750, Delaroche ajoutera une nouvelle dimension à l'almanach avec "un précis du lyonnais, Forez et Beaujolais", qui prendra une ampleur égale à la partie proprement lyonnaise.

Dès les premières années, les compagnies de notables sont d'évidence, à la fois le principal objet et la principale clientèle de l'almanach.

a) L'annuaire administratif

L'almanach de Langlois était essentiellement consacré à l'administration municipale. On y trouvait seulement en plus les officiers de police (Lieutenant-général, Procureur du Roi, etc.). C'est seulement en 1722, avec A. Laurens, qu'il s'élargit aux autres institutions. Un certain ordre de préséance sera toujours suivi :

- Le Clergé
- le Gouvernement des trois provinces
- le Consulat

- la Milice bourgeoise
- la Maréchaussée
- la Cour des monnaies, la Sénéchaussée et le Présidial
- le Bureau des finances
- l'Election
- les Juridictions consulaires (Arts et métiers, Conservation).

Comme le dit F. Pouy, " Les fonctionnaires de toutes classes tenaient à l'honneur de figurer par ordre hiérarchique dans ces petits recueils, et la moindre erreur de classement, opération parfois délicate, à une époque où l'on se disputait vivement les préséances, pouvait occasionner maints ennuis à l'éditeur. " (45). F. Pouy évoque l'imprimeur de l'Almanach d'Auxerre de 1752 qui déclare dans sa préface qu'il est difficile de suivre " un ordre dont personne n'ait à se plaindre. "

A Lyon, l'almanach est d'émanation municipale (46), s'efforce de privilégier les représentants de la ville, dans une époque de concurrence entre ceux-ci et les officiers des autres corps. Comme Langlois, ses successeurs Laurens et Delaroche se montrent tout autant dévoués au Consulat. Laurens écrit en 1732 dans son avertissement : " le Calendrier de Lyon a été dirigé cette année par ordre de Messieurs du Consulat, et on a suivi exactement leur intention. ". En 1759, Delaroche avoue : " Attaché par état au service de la ville, j'ai saisi toutes

(44) Cf. Annexes : Liste des articles de l'Almanach de Lyon.

(45) Cf. F. Pouy, op. cit., p. VIII

(46) L'almanach, de 1712 à 1720 (L. Langlois), comporte un frontispice représentant un lion couché, avec à son flanc un écu aux armes de la ville, et en arrière-plan les faisceaux des 35 drapeaux des pennonages des divers quartiers, surmontés du soleil, emblème du Roi Louis XIV et des 3 croix de Villeroy.

les occasions où j'ai pu donner des preuves de mon zèle.

L'Almanach de Lyon m'en a souvent fourni. " (47)

Sans doute, dans le plan de l'ouvrage, Delaroche ne faisait qu'appliquer la volonté du Consulat. Dans l'avertissement de 1742, il déclarait : " Du reste, on n'a point prétendu régler le rang, ni décider de la préséance entre les Compagnies et Communautés, Officiers ou Particuliers qui y sont compris ; mais on n'a eu en vûe que de donner plus de suite et de liaisons aux matières qui font l'objet de cet Almanach. "

Ces questions de rang vont même déboucher sur un conflit en 1773, quand le puissant Conseil supérieur, nouvellement créé en 1771, mécontent de la place qui lui est attribuée dès l'édition de 1772, à la place de la Cour des monnaies, après les institutions municipales, fait prendre une ordonnance de saisie (48). Delaroche, par précaution, avait pourtant prévenu : " Ceux qui auraient des titres ou des prétentions sur des préséances sont priés de n'en faire aucun reproche à l'éditeur qui, de son état, ne peut décider des prétentions ni régler les rangs de qui que ce soit. " Delaroche, accumulant les charges officielles durant sa carrière, devra montrer une certaine diplomatie dans ce climat de rivalités. Justement, le Cérémonial public de l'hôtel de ville, imposé à la fin du 17ème siècle pour taire les querelles entre corps de notables rivaux, à sa place dans l'almanach dès 1711, dans une forme plus ou moins abrégée selon les années.

A partir de 1781, une modification intervient dans l'ordre des juridictions à l'intérieur de l'ouvrage, qui solutionne, en partie, les questions de préséances puisque la Sénéchaussée et le Présidial sont réunis, à part, dans un ensemble de 12 pages avec une pagination propre, tout en fin de volume, à la suite du privilège.

(47) Affiches de Lyon, 1759, n°1 du Mercredi 3 janvier.

(48) Cf. Metzger (P.) .- Le Conseil supérieur et le Grand bailliage de Lyon (1771-1788) .- p. 157-188.

Autant que le plan et le souci de la hiérarchie à l'intérieur même des rubriques (49), le choix de certains articles montre cette dépendance vis-à-vis des notables.

Il faut faire une distinction entre l'aspect utilitaire de l'annuaire (liste des juridictions, des bureaux, adresses et renseignements sur les fonctions et sur le calendrier des ouvertures et séances) et les préoccupations généalogistes, le souci de flatter les notables, plus particulièrement le Consulat, et les familles lyonnaises établies. Dans l'avertissement de 1745, on peut lire à propos des listes des consuls :

" On a mis celle des Echevins depuis l'année 1498, jusqu'en 1595, où commençait la précédente, parce que le privilège de Noblesse leur ayant été accordé comme à ceux qui ont été Echevins depuis 1595, il étoit bien juste de les faire connaître, et de donner cette satisfaction à plusieurs Familles de la Ville et ou de la Province qui subsistent encore aujourd'hui. " On trouve ainsi dans l'almanach des listes honorifiques d'anciens titulaires de charges, morts ou encore vivants, sortes de listes de membres honoraires : anciens consuls (1729, 1736, 1744, 1745), anciens recteurs (1765), anciens juges de la conservation (1765). On rejoint là le caractère historique de l'almanach qui comporte aussi de nombreux tableaux chronologiques de figures historiques (Rois, papes, etc.).

Il transparait, en filigrane de tout cela, autre une foi dans la cité, la volonté de montrer les lyonnais rassemblés au sein d'une même communauté, de marquer les liens d'appartenance à une même famille, à travers l'héritage commun du passé et l'action permanente des notables, au sein des divers corps et institutions, tous guidés par le seul intérêt de l'utilité publique. On peut lire dans les affiches de 1771 (50) :

(49) L'organigramme des différentes institutions était établi le plus souvent par les intéressés eux-mêmes et adressé à l'imprimeur.

(50) Affiches de Lyon, 1771, n°3 du Mercredi 16 janvier

" L'Almanach de Lyon est ce livre précieux qui renferme tous ces avantages pour chaque membre de la famille commune. C'est le tableau de l'utilité publique ... ".

C'est à l'un de ces grands notables lyonnais, Léonard Michon, qu'est confiée la tâche de superviser la rédaction de l'almanach, de 1741 à sa mort en 1746. L'almanach gardera par la suite le plan des rubriques et les principes qu'il édicta dans la rédaction de la partie administrative et historique. Léonard Michon (1675-1746) est avocat du Roi au Bureau des finances, recteur et président du bureau de la Charité, capitaine pennon de son quartier, échevin en 1721 et 1722. A côté de ses célèbres mémoires sur la vie lyonnaise qui le font comparer à un Saint-Simon (51), il a eu, tout comme Chaussonnet, une activité de généalogiste, entreprenant un armorial des Trésoriers de France de la Généralité de Lyon. Delaroche, en hommage, écrira à son sujet : " c'est l'encouragement qu'il a daigné donner à cet Almanach, qui en a fait la fortune " (52). Léonard Michon a, avant tout, développé dans les notices le détail des fondations des différents corps et institutions, donnant sa dimension historique à l'almanach, de la même façon que l'abbé Cayer l'a rendu " astronomique ". On doit aussi à Michon, en 1744, un petit dictionnaire des noms de rues, places, édifices, etc. de Lyon, à la suite de la rubrique habituelle du guide des rues.

(51) Cf. A. Donnat, op. cit.

(52) Avertissement de l'almanach de 1756.

HOTEL DE VILLE.

GOUVERNEUR DE LYON,

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY,
Pair de France, Capitaine de la plus ancienne Compagnie
Françoise des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ses
Camps & Armées, GOUVERNEUR ET LIEUTENANT
GENERAL pour Sa Majesté, de la Ville de Lyon,
& des Provinces de Lyonnais, Forez & Beaujolois, &c.
en son Hôtel, rue du Bacq, fauxbourg St. Germain, à Paris.

LIEUTENANT GENERAL

POUR SA MAJESTÉ,

EN la Ville de Lyon, & pays de Lyonnais & Forez.

M. LE MARQUIS DE CASTRIES,
Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de
ses Armées, & Lieutenant Général, pour Sa Majesté,
en la Ville de Lyon, & pays de Lyonnais & Forez.

PRÉVOT DES MARCHANDS,

Messire CHARLES-JACQUES LECLERC,
de la Verpillière, Chevalier, Seigneur de la Verpillière,
Lieutenant de Roi de la Province de Guyenne, ancien
Major de cette Ville, Chevalier de l'Ordre Royal &
Militaire de S. Louis, chargé du Commandement,
à l'Hôtel de Ville.

E C H E V I N S,

Noble ANTOINE GUILLIN DU MONTEY, neveu, Avocat
en Parlement & aux Cours de Lyon, **P R E M I E R**
E C H E V I N, place de la Boucherie de St. Paul.

Noble JEAN-ANTOINE ROUX, **S E C O N D E C H E V I N, place**
des Terraux, maison Vouzy.

Noble JEAN-ANTOINE CÉRAL l'aîné, **T R O I S I E M E**
E C H E V I N, place du plâtre.

Noble JEAN-FRANÇOIS CLAVIERE le jeune, **Q U A T R I E M E**
E C H E V I N, rue. Ste Marie des Terraux.

CONSEILLERS DE VILLE,

- M. Cl. Riverieux, Ecuyer, Seigneur de Chambost,
rue Saïa. Echevin en 1739.
- M. Jean-Cl. Fay, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire
du Roi, Maison-Couronne de France & de ses
Finances, *rue St. Marcel.* Echevin en 1742. } *Anciens*
} *Echevins.*
- M. Pierre Flachon, *rue d. deux angles.* Echevin en 1760.
- M. Christophe de la Roche, Avocat en Parlement
& aux Cours de Lyon, Procureur du Roi au
Siege de la Police, *rue du Bassin,* Echevin en 1768.
- M. Benoît Goy, Ecuyer, Avocat au Parlement & aux Cours
de Lyon, *place de St. Jean.*
- M. Laurent Sponton, ancien Huissier de l'Hôtel-Dieu,
rue Puits-Gaillot.
- M. Audra l'aîné, ancien Homme du Roi à la Conservation,
& ancien Recteur de la Charité, *rue St. Joseph.*
- M. Antoine Deschamps, ancien Homme du Roi à la Con-
servation, & ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu, *rue du Haut-Verg.*
- M. François Bertin du Villars, Ecuyer, Avocat en Parlement
& aux Cours de Lyon, ancien Rect. de la Charité, *rue Tram.*
- M. Jean Jacob, ancien Recteur, Trésorier de l'Hôpital
général de la Charité, & ancien juge conservateur *rue Lafont.*
- M. Pierre-Thomas Rambaud, ancien Recteur & Trésorier de
l'Hôtel-Dieu, *rue Pizay.*
- M. Honoré Bœuf, ancien Homme du Roi à la Conservation
& ancien Recteur de la Charité, *rue de la poutellerie*
de St. Nizier.

AVOCAT ET PROCUREUR GENERAL de la Ville & Communauté,

M. Marie-Pierre Prost, chevalier, à l'Hôtel de Ville.

SECRETARE DE LA VILLE,

M. Benoît Valous, Ecuyer, Avocat en Parlement & aux
Cours de Lyon, ancien Echevin, à l'Hôtel de Ville. Il est
aussi Gardé des Archives, &c.

RICEVEUR GENERAL DES DENIERS COMMUNS, Dons & Ombrois de la Ville & Communauté de Lyon,

M. Christophe-François Nicolau de Montrablou, Chevalier,
en son Hôtel, rue de Bellecour, & port du Roi.

22. LE GOURGUILLON.
CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Leonard Gravier, au chemin neuf.
LIEUTENANT, M. Leonard Basset, au Fauxbourg de St.
Irenée, rue Trion.

7. 4. 2. 1. 4. 2. M. Jacques Dechazelle vers St. George.

Sergens, les Srs.

Trouilleux, r. des chevaucheurs
Bron, rue des farges.
Curny, place de la Trinité.
Fauconnet, rue des farges.
Creput, rue des chevaucheurs.
Bermond, rue des farges.
Ganterel, rue de Trion.
Mottère, rue saint George.
Rofet, place St. George.
Delorme, rue des chevaucheurs.
Billet, aux épies.
Cretin, rue des farges.
Racois, près St. Clair.
Loys, rue trion.
Molière, rue des farges.

Caporaux, les Srs.

Yvonis l'aîné, rue des farges.
Poifat, rue des farges.
Faure, rue trion.
Ponçon, quai de Retz.
Guillot, quai de Retz.
Benoit Benoit, r. basses verchers.
Gaugellin, rue saint George.
Martin, place saint George.
Bonis le cadet, rue des farges.
Rey, rue des farges.
Gerodou, au chemin neuf.
Guinan, au chemin neuf.
Nayret, rue S. George.
Chamberieux, rue trion.

Son Drapeau est blanc & cramoisi, sur lequel est peint un Cimeterre enflanté, environné de palmes, & couronné avec ces mots: *Dat sanguine palmas.*

23. PLACE DE LOUIS LE GRAND.

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Jean-Bap. Milliere, Ecuyer, r. de l' Arsenal.
LIEUTENANT, M. Etienne Perrin, rue Bellecordière.
ENSEIGNE, M. Melchior Munet, rue Jerusalem.

Sergens, les Srs.

Mandeyron, rue bourg-chanin.
Lambresin, rue bourg-chanin.
Mollierat, rue saint Joseph.
Guinet, rue bourg-chanin.
Bérchet, rue bourg-chanin.
Gilbaud, place de Louis le Grand.
Malliet, rue St. Dominique.
Chabert, place de Louis le Grand.
Charlet, porte d' Ainay.
Dufour, place de Louis le Grand.
Bugniet, rue d' Auvergne.
Juffiaume, rue de l' Arsenal.
Girard, place de Louis le Grand.
Boullion, bastion de Pilleroy.

Caporaux, les Srs.

Calliet, rue de l' arsenal.
Jarain, rue Jerusalem.
Ponce, rue Jerusalem.
Priée, rue de l' arsenal.
Michalon, rue de la barre.
Gaignon, rue de la barre.
Perache, rue Ste. Claire.
Despaire, rue Jerusalem.
Pallous, rue de la barre.
Buiffon, place de Louis le Grand.
Micard, rue St. Dominique.
Boillegue, rue d' Auvergne.
Mainne, rue de la barre.
Bernabé, rue basse-braye.
Hugard, rue basse-braye.
Fenlie, quay de Retz.

24. LE PLATRE.
CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Dejussieu, Seigneur de Senevier, & autres
lieux, place de la Platrière.

LIEUTENANT, M. Dejussieu, fils, Place de la Platrière.
ENSEIGNE, M. Guichard, derrière la Colombe.

Sr. Delorme & Chazard, anciens Sergens.

Sergens, les Srs.
Bopigec, rue du bât d'argent.
Dupre, rue du Bât d'argent.
Pont, rue de l'arbre-sec.
Metignieux, rue clermont.
Martin, place du plâtre.
Volozan, rue du bât d'argent.
Gagniere, rue de l'arbre-sec.
Meynier, rue du bât d'argent.
Duchant, rue henry.
Duchamp, rue henry.
Dacier, rue de l'arbre-sec.
Jozard, rue de l'arbre-sec.
Beland, rue des Missionnaires.
Mazer, rue de l'arbre-sec.

Caporaux, les Srs.
Monier, place des Terreaux.
Narbonet, rue de l'arbre-sec.
Lionnet, rue Henry.
Augé, rue St. Marcel.
Aubert, rue Pizay.
Renaud, rue de l'arbre-sec.
Molard, rue de l'arbre-sec.
Charini, rue de l'arbre-sec.
Ratel, rue Pizay.
Varin, rue henry.
Vial, rue Garet.
Guignard, rue Clermont.
Chalier, rue Garet.
Michel, rue de l'arbre-sec.

Son Drapeau est blanc, sur lequel est peint un Saint-Esprit sous la forme d'une Colombe, & pour sa devise, *Quæ servit fecundat opes.*

25. LES TERREAUX.

CAPITAINES.

CAPITAINE, M. Prost de Grange-blanche, à l' Hôtel de Ville.
LIEUTENANT, M. Louis Perrin, rue de l' Enfant qui pisse.
ENSEIGNE, M. Sanseigne, Notaire, place des Carmes.

Sergens, les Srs.

Fabert, place Neuve.
Vial, rue du filer.
Brunet, l'aîné, place Neuve.
Miraillet, rue des Bouchers.
Daraud, place de la Boucherie.
Benoit, rue St. Marcel.
Jacquet, rue St. Marcel.
Brunet, cadet, place neuve.
Pouchu, place neuve.
Duvieux, place neuve.
Bugey, rue des Bouchers.
Veray, rue saint Marcel.
Michard, place des Carmes.
Madouin, place des Carmes.
Vandier, rue saint Marcel.

Caporaux, les Srs.

Rouillie, place des Carmes.
Deschamps, rue des bouchers.
Marion, rue des bouchers.
Degut, rue des Jauges.
Bonnard, place neuve.
Feuiller, rue des bouchers.
Bocuf, place des Carmes.
Pichon, quay de S. Clair.
Rouffer, place Neuve.
Koucher, place des terreaux.
Deroche, rue des Augustins.
Radix, rue des bouchers.
Geoffroi, place de la boucherie.
Gaude, place des Terreaux.
Blanc, rue saint Marcel.

Le Drapeau est partie coupé de violet & d'aurore; la devise est une Croix blanche, gardée par un Lion. L'ame: *Pro hostibus ferox, pro amicis mitis.*

b) L'annuaire ecclésiastique

En dehors de l'administration civile, fondamentale pour l'esprit de l'almanach, comme nous l'avons vu, les autres aspects de la société lyonnaise ne sont pas négligés.

A partir de 1742, le clergé bénéficie d'un important chapitre, placé avant tous les autres, à la suite du calendrier, et représentant en volume le quart de la partie annuelle de l'almanach (le calendrier et la description des provinces, à partir de 1750, en formant les deux autres parties). L'information est regroupée autour de quelques rubriques principales : Archevêché - Juridictions - Etat des églises - Séminaires - Communautés - Hôpitaux et établissements de charité et de bienfaisance. Avant Delaroche, seulement quelques articles existaient : Archevêché - Juridictions - Recteurs des hôpitaux - Chanoines des églises collégiales (1736-1737). L'aspect historique des institutions, le détail de leur fondation sont largement expliqués.

Ce " précis détaillé " des églises, comme le nomme Delaroche, est dû à Léonard Michon. En 1755, un tableau descriptif très complet est donné sur les " Cryptes, Eglises et Chapelles de la Ville et des Fauxbourgs de Lyon ", ce qui représente un ensemble d'une cinquantaine de pages. La même année, on ajoute une chronologie des Archevêques et Evêques de Lyon (14 pages). L'ouvrage de Delaroche mérite bien là encore son appellation d'historique.

Evidemment, cette partie ecclésiastique disparaîtra après 1791.

Les informations regroupées dans l'almanach sur le clergé ne recourent pas celles que l'on peut trouver dans les almanachs spirituels. Ceux-ci donnent surtout le calendrier de toutes les manifestations religieuses : fêtes, pardons, processions, indulgences, prédications, etc. Ils contiennent aussi des descriptions des églises mais surtout de leurs reliques. De l'époque de l'Almanach de Lyon, seulement deux almanachs

spirituels (53) sont mentionnés dans les catalogues et les bibliographies. Ils donnent tous deux le reliquaire sacré de Lyon. Le premier (1729) offre une chronologie des Archevêques et Evêques de Lyon ainsi que des fondations des hôpitaux et maisons religieuses.

c) L'annuaire de la vie intellectuelle

Le troisième domaine recensé par l'almanach est celui de l'éducation et de la culture, pour employer des termes modernes. Les chapitres en sont : Collèges - Médecine - Académies et sociétés savantes - Bibliothèques - Imprimerie et Librairie - Maîtres d'éducation. Les importantes communautés jurées des écrivains et des chirurgiens en font partie. Les Académies, institutions-clés de la vie intellectuelle lyonnaise, prennent, au fur et à mesure de leur développement, une place plus importante, avec les listes complètes des membres associés où figurent les noms illustres de Voltaire, Quesnay, de Lalande (Académie des Sciences et Belles-Lettres)

(53) Almanach spirituel pour la ville et fauxbourgs de Lyon et circonvoisins. De l'Année de Grace M. DCC. XXIX ...- A Lyon : chez Guillaume Duvivot, [1729].- 70 p. ; 8°.

Permission .- Sig. A - I⁴ .- Rel. parchemin XVIII ème siècle. (Cote BM Lyon : B 484 995)

Almanach spirituel pour la ville et fauxbourgs de Lyon et circonvoisins ...- A Lyon : chez Louis Servant, [1733] .- 75 p. ; 12°.

Calendrier pour 1734 - 1748

(Cote BM Lyon : 805 103)

Cependant, la première mention de l'Académie des Sciences et Belles Lettres, créée en 1700, n'est faite qu'en 1731, et celle de l'Académie des Beaux-Arts, créée en 1736, qu'en 1742. Les autres institutions, nouvellement créées, viennent s'y ajouter, ainsi la Société Royale d'agriculture en 1762.

Dans les notices introductives, on insiste sur les objectifs de ces institutions, qui sont le progrès et la diffusion du savoir. Dès 1734, est insérée une rubrique sur la " Bibliothèque publique ", ouverte seulement depuis le 1er décembre 1733, 2 jours par semaine. Dès 1742, Delaroche entreprend le recensement des bibliothèques privées, des cabinets particuliers où l'on peut trouver des collections rares. Ainsi en 1744, outre la bibliothèque publique, 11 bibliothèques du clergé et de notables seront brièvement présentées. La rubrique deviendra permanente dès lors et Delaroche ne cessera de vouloir l'augmenter. En 1752, un petit avertissement est ajouté à la rubrique : " Il y a encore dans la ville bien d'autres Bibliothèques ou Cabinets de Livres, ramassés avec beaucoup de soin et de goût. On trouve aussi dans des Cabinets particuliers des recueils d'Estampes de grand prix et très-rares. On parlera des uns et des autres, lorsque les personnes qui possèdent ces Thrésors ne trouveront pas mauvais que nous en informions le Public. " De même, en 1780, il est dit : " Il existe en cette ville plusieurs Cabinets d'Histoire naturelle, dont il seroit à désirer que les possesseurs voulussent insérer ici une notice. Les principaux sont ceux de MM ... ".

C'est à la fin de l'article sur les bibliothèques, dans une sous-rubrique intitulée "Manufactures singulières", qu' Aimé Delaroche décrit, plusieurs années de suite, son imprimerie comme la plus belle du Royaume, après celle du Louvre (54). Outre son imprimerie, Delaroche mentionne la manufacture pour le moulinage des soies, rue Grenelle et Place des Jacobins, chez un relieur, une machine à battre le papier. Ces petits articles ont sans-doute, en plus de caractère du " curiosités ", un aspect publicitaire.

(54) Cf. le commentaire de N. Dumont, op. cit., p.22.

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

L'Imprimerie & la Librairie ont été établies à Lyon dès la naissance & l'origine de cet Art ; & il y a été exercé par les plus célèbres & les plus fameux Imprimeurs & Libraires, dans le nombre desquels on compte plusieurs Sçavans.

CHAMBRE SYNDICALE DE L'IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

Cette Chambre est composée d'un Syndic & de quatre Adjointes, dont l'exercice est de deux ans.

Tous Ballots, Balles, Malles & Paquets où il y a des Livres, sont portés de la Douane à la Chambre Syndicale des Imprimeurs & Libraires de cette Ville, rue de la Barre, où ils sont visités selon les ordres du Roi.

M. le Prévôt des Marchands, ou M. le Lieutenant général de Police, & M. le Procureur du Roi de cette Jurisdiction, s'y transportent aux jours indiqués pour y faire procéder à la visite des Ballots de Livres, lorsqu'ils le jugent à propos.

Les jours que l'on tient Chambre, sont les Mercredis & Samedis, à trois heures de relevée. Quand ces jours se trouvent ensemble, on tient Chambre la veille à la même heure.

OFFICIERS, MESSIEURS

- Henri Declautre, Syndic, rue Neuve.
 - Jean-Marie Bruyset, rue Mercière.
 - Benoît Duplain, rue Mercière.
 - Claude-André Vialon, rue Ferrandière.
 - François-Michel Viret, fils, rue Mercière.
- } Adjoints.

IMPRIMEURS ET LIBRAIRES.

Les Imprimeurs-Libraires sont désignés par des lettres numériques ; les autres n'ont que la qualité de Libraires.

MESSIEURS

- I. Antoine Molin l'aîné.
- II. Louis Bruyset, ancien Syndic, } rue Mercière.
- III. François Viret, ancien Syndic, }
- IV. Louis-Laur. Anisson, Dirèct. del'Imprim. royale, à Paris.
- V. Claude Plaignard, } rue Mercière.
- VI. Jacques Certe, ancien Syndic, }
- VII. Jacques-Joseph Barbier, rue Buiffon.
- VIII. Jean-Denis Juttet, rue Gaulinière.
- IX. François Rigolet, quai des Célestins.
- X. Pierre Bittel, Place Louis le Grand.
- XI. Claude Jacquenod, }
- XII. Maurice Besson l'aîné, } rue Tupin.

- IV. Henri Declautre, Syndic, rue Neuve.
- V. Jean Deylle, à l'Hôtel de la Monnoie.
- Pierre Deville, rue S. Dominique.
- VI. Christophe Reguilliat, rue Ruisin.
- André Perissé, rue Mercière.
- VI. J. A. Bonaventure Fauchoux, Place des Jésuites.
- Pierre Duplain, rue Mercière.
- VII. Claude-André Vialon, Adjoint, rue Ferrandière.
- VIII. Aimé Delaroche, Imprimeur Libraire du Gouvernement, de l'Hôtel de Ville, de la Société royale & des Hôpitaux généraux, rue Mercière.
- Benoît Duplain, Adjoint, rue Mercière.
- François-Michel Viret, fils, Adjoint, rue Mercière.
- IX. Pierre Valfray, Imprimeur du Roi, de son Eminence, & du Clergé, rue saint Dominique.
- X. Pierre Bruyset, Place de l'Hôpital.
- XI. Roch Deville l'aîné, ancien Syndic, ci-devant Libraire.
- Géofroy Regnault, rue Mercière.
- François Col, rue Mercière.
- Claude Cizeron, descente du Pont de Pierre.
- Denis-Joseph Vialon, grande rue de l'Hôpital.
- Alexis Moïm, rue des quatre Chapvoux.
- Jean-Baptiste Vialon, sur les courtines du Rhône.
- Benoît-Michel Muteville, rue Tupin.
- Jean-Marie Bruyset, Adjoint, rue Mercière.
- Mathieu Chavance, rue Mercière.
- François Rigolet, fils, quai des Célestins.
- Veuve d'Imprimeur, Mme.
- XII. Veuve de Nicolas Barret, rue Thomassin.
- Veuves de Libraires, Mmes.
- Veuve de Jean Viret, rue Mercière.
- Veuve de Léonard Delaroche, rue Mercière.
- Veuve de Claude Journet, montée du Pont de Pierre.
- Veuve de Mathieu Chavance, rue Mercière.
- Libraires tolérés par ordre de la Cour, Messieurs
- Jean-Jacques de Tournes, }
- Samuel de Tournes, } rue S. Dominique.
- Donat-Louis de Tournes, }
- Fondeurs de Caractères d'Imprimerie.
- Mme. Veuve de Jacolonge, vis-à-vis des Religieuses Carmélites.
- M. Benoît Biolay, rue des Marronniers.
- Clerc de la Communauté, Veuve Tavernier, rue S. Dominique.

La rubrique concernant l'imprimerie et la librairie a été introduite assez tard en 1736 (" Chambre syndicale des Libraires et imprimeurs ") bien que cela concernât au premier chef les imprimeurs de l'almanach. Coïncidence, Delaroche était alors syndic. Peut-être montra-t-il plus de diligence que d'autres à convaincre Laurens d'insérer cette rubrique dans l'ouvrage. En 1767, un petit " précis historique de l'Imprimerie et Librairie de Lyon " est donné par Mathieu Chavance, confrère libraire de Delaroche.

d) L'annuaire de la vie économique

Le dernier domaine couvert par l'annuaire est le monde du négoce et du travail. Si l'on écarte les juridictions, les bureaux, les régies qui contrôlent l'activité économique et commerciale et sont administrés par des notables, les rubriques de la Chambre du commerce, des banques, des " foires franches et paiements de Lyon " (apparue dès 1711), il reste peu de place pour les gens du négoce, des métiers et des manufactures. Sur ce plan, la rubrique la plus importante est celle des Arts et Métiers, où figurent la soixantaine de communautés lyonnaises avec le nom de leurs maître et garde (4 pages).

En 1768, dans son avertissement, Delaroche déclare désirer être aidé par des " personnes qui dans chaque Corps et Communauté, soient instruites de tout ce qui concerne l'historique de leur profession " et surtout il ajoute : " et nous attendons sur-tout que quelque membre du Corps de la Grande Fabrique, nous donnera des détails intéressants sur cette Manufacture, qui fait la principale et l'une des plus riches branches du commerce de cette ville. " Ses vœux resteront sans suite. Une allusion à la vie des manufacturiers est faite quand, en 1751, on mentionnait la création des fours à pain de la ville, destinés aux ouvriers et capable de fournir 30.000 personnes. Si la place du monde du travail et du commerce (hormis son

administration, bien sûr) apparaît secondaire dans l'annuaire, du moins en volume, il reste présent dans l'esprit de ses rédacteurs. (55)

" Nous ne craignons pas d'avancer que l'agriculture, le Commerce, l'Industrie et les Arts y trouveront des secours réels quoique peu apparents " peut-on lire dans l'avertissement de 1775. Dans l'almanach, Lyon est souvent dépeint comme une " grande ville de commerce ". C'est finalement dans la partie pratique de l'ouvrage que l'on trouvera les rubriques les plus nombreuses qui témoignent de cette activité principale de la ville, et cela dès les premières années de l'ouvrage.

C) L'ALMANACH " PRATIQUE "

A l'époque de Langlois, l'almanach offre à ses lecteurs de nombreux articles d'ordre pratique, autour du commerce et de l'agriculture, en particulier des tableaux d'équivalence monétaire ou de mesures :

- Traité du Commerce des Froments et des Avoines (1714)
- Mesures des Pieds (1717)
- De la bicherée lyonnaise (1717)
- Traité des Investitions des Arbres (1717)
- Manière de dresser les lettres de change et billets à ordre (1718).

(55) Par exemple, à Bordeaux, parut de 1779 à 1792 un " Almanach de Commerce, d'Arts et Métiers ... " de 300 à 400 pages in 12, qui donnait la liste des noms et adresses des commerçants et des industriels classés par professions. Cf. E. Labadie, op. cit., p. 200.

A Lyon, vers la même époque, en 1778, parut un ouvrage sur le commerce également, mais beaucoup moins ambitieux : " Le Flambeau des gens d'affaires ou l'Almanach marchand ", chez Jacquemond et Rusand. Il donnait les foires franches et paiements, des formules de lettre de change, les revenus du clergé.

- Tarif des Monnoyes courantes (1719)
- Traité du poids (1720)
- Manière instructive pour l'Arpentage (1720)

A côté, on trouvera le journal des foires et marchés pour les trois provinces qui se maintient de 1712 à 1765.

Laurens ne maintiendra avec le journal que le traité du poids de Lyon et les lettres de change, quelques années seulement. Delaroche, quant à lui, ne donnera plus d'articles de cette sorte, à l'exception, en 1747 de " Recherches curieuses sur le rapport des Poids et des Mesures de Lyon, avec les Poids et les Mesures des principales Villes de l'Europe. " Par contre, il développera les rubriques autour des transports, marquant bien la situation de carrefour de la cité rhodanienne. Dès 1711, une page est consacrée aux " Départs et Arrivées des Couriers ".

En 1774, quand la rubrique des Transports est restructurée, elle comprend 13 pages où sont mentionnés les bureaux, les trajets et les étapes, les jours de départ et d'arrivées des diligences, coches d'eau, carrosses et messageries en direction des quatre points cardinaux. De même, un article est consacré aux postes est à l'affranchissement et par la suite au " Bureau royal de correspondance ", créé en 1766. Une autre nouveauté de l'almanach de Delaroche est l'insertion d'ordonnances de police réglementant les transports, les chaises à porteur, les salaires des affanneurs et des porteurs de charbon de terre (jusqu'à 19 pages en 1780).

Un autre aspect pratique de l'almanach est l'indicateur des rues, apparu en 1716 (mais absent de 1722 à 1737) :

" Noms des Rues, Ruelles, Places, Quays, Ports, Portes et Ponts de la ville de Lyon " mais sans localisation.

De 1744 à 1746, Delaroche pense à ajouter " à la liste des Buës, Places, Ponts, etc. de la ville leurs tenans et aboutissans, sans lesquels cet état seroit assés inutile et de peu d'audace " (29 pages). En 1744, L. Michon ajoute son précis

sur l'origine des noms. Dans le même ordre d'idées, en 1747, il y a une description très détaillée des limites des 28 quartiers penons de la ville, maison après maison. (31 pages). En 1748, la liste est supprimée et avantageusement remplacée par un plan de Lyon, dû à Jacquemin, où l'on retrouve la division en quartier et les noms des propriétaires des maisons qui en constituent les limites. En 1749, on ajoute encore un tableau de l' " Ouverture et fermeture des Portes et Chaines de la Ville, pendant les douze mois de l'année. "

On pourrait citer d'autres rubriques donnant des renseignements pratiques assez divers : les loteries (à partir de 1760) ; les bureaux d'utilité publique ; quelques avis semblables à ceux des affiches de Lyon et proposant des services divers : cours, soins thérapeutiques, secrets médicaux. Les avis insérés sont assez rares. Pourtant, en 1751, on peut lire sous la rubrique " Avis divers " :

" Cet article pourroit être un des plus utiles et des plus nécessaires de cet Almanach si les personnes qui s'intéressent à cet ouvrage daignent informer l'Editeur, de ceux qu'ils connoîtront pour mériter d'être placés ici par leurs talents ou les secrets qu'ils possèdent. " Delaroche pensait peut-être prolonger les Affiches de Lyon, qui paraissaient depuis un an, à travers l'almanach.

L'étendue, la diversité des rubriques de l'annuaire donnent une image assez complète de la vie de la cité, du moins, celle pouvant être connue et vécue par un bourgeois lyonnais. Pour celui-ci, l'almanach devait représenter une véritable mine de renseignements. D'autre part, le renouvellement assez constant des articles, leur approfondissement, devaient être facteur d'intérêt et de curiosité et asseoir la fidélité des lecteurs à ce " manuel du citoyen ".

qui partent tant de Lyon que de Grenoble deux fois la semaine, sçavoir, de Lyon, le *lundi & le jeudi*, & de Grenoble, le *lundi & le vendredi* à cinq heures précises du matin, pour arriver pendant toute l'année en deux jours de l'une à l'autre ville.

Les Fermiers dedites Coches & Carrosses, tant pour Geneve que pour Grenoble & Belley, fournissent des Carrosses, Berlignes, Chaises & Fourgons, soit pour la commodité des Voyageurs, soit pour les marchandises qu'on voudroit faire partir extraordinairement & sur-semaine, outre lesdits Carrosses qui partent régulièrement les jours sus-nommés.

Ledites Fermiers ont le Privilège exclusif dedites Coches, Carrosses & Messageries.

Directeurs des Coches d'eau, & des Carrosses & Messageries de Lyon à Seissel, Geneve, Grenoble & retour.

MESSIEURS

Lyon, Achard, Directeur & Intéressé.
 Seissel, Passerat de la Chapelle, Directeur & Intéressé.
 Geneve, Leonard Bourdillon, Directeur des Coches & Messageries.
 Grenoble, Guinier freres, Directeurs.
 Belley, Michel Charcot fils, Directeur.

MESSAGERIE ROYALE

du Comté de Bourgogne, de Lyon à Strasbourg.

Le Fermier des Carrosses & Messageries du Comté de Bourgogne, & des Routes de Lyon à Strasbourg & retour, passant par la Bresse, a des Carrosses établis sur ces routes pour conduire les Voyageurs, & desservir la Messagerie: outre les Carrosses, il y a des Chaises qu'il fournit tous les jours de la semaine, en avertissant une demi-journée d'avance au Bureau; les Carrosses de Lyon correspondent avec le Carrosse de Vesoul, qui part de Besançon le lendemain de l'arrivée des Carrosses de Lyon de même qu'avec le Carrosse de Plombières, (en été seulement.) Les Voyageurs qui voudront passer en Lorraine, trouveront au Bureau à Besançon toutes les facilités possibles & à bon compte: on peut de même y faire passer des Marchandises.

Les Bureaux seront ouverts tous les jours, depuis sept heures du matin jusqu'à midi, & depuis deux heures après midi jusqu'à sept heures du soir; les jours de départ, à cinq heures du matin.

Celui de Lyon est à la Place des RR. PP. Cordeliers. Les Carrosses partent de Lyon les mardi & samedi à portes ouvertes, & se rendent dans dix jours de Lyon à Strasbourg, & dans cinq à Besançon.

Celui du mardi va seulement à Besançon.

Celui du samedi va en droiture à Strasbourg.

Les Guimbardes partent les Dimanches à portes ouvertes & vont en droiture à Strasbourg. Elles ne chargent que les marchandises destinées pour Besançon & les endroits au delà jusqu'à Strasbourg. Elles arrivent à Besançon le mercredi & le lundi suivant à Strasbourg.

DIRECTEURS, MESSIEURS

Lyon, Chanony.
 Besançon, Lombard, Intéressé.
 Bourg, Renaud.
 Belfort, Marant.
 Lons-le-Saulnier, Divry.
 Strasbourg, Kratz.

Route des Carrosses & des Guimbardes.

Maximieux.	Coufance.	Belfort.
Chalmont.	Lons-le-Saulnier.	Cerney.
Linc.	Poligny.	Ruffac.
Bourg.	Arbois.	Colmar.
Etienne des Bois.	Quingey.	Schlestadt.
Coligny.	Besançon.	Strasbourg.
Amour.	Beaume.	
Cuisaux.	Fontaine.	

DEPART ET ARRIVÉE A BESANCON.

Départ des Carrosses de Besançon pour		Arrivée des Carrosses de Besançon, venant de	
<i>Dimanch.</i>	Vesoul.	<i>Lundi.</i>	Strasbourg.
	Luxeul, en été.		Dole, une chaise.
<i>Mardi.</i>	Dole, une chaise.		Gray.
	Pontarlier.	<i>Mardi.</i>	Luxeul.
<i>Mardi.</i>	Lyon, par la Bresse.		Vesoul.
	Vesoul.	<i>Mardi.</i>	Plombières en été.
	Luxeul.		Salins.
<i>Mardi.</i>	Gray.	<i>Mardi.</i>	Lyon, par la Bresse.
	Salins.		Vesoul.
	Paris.	<i>Mardi.</i>	Luxeul.
	Plombières en été.		Gray.
<i>Mardi.</i>	Strasbourg.	<i>Mardi.</i>	Salins.
	Dole, une chaise.	<i>Mardi.</i>	Plombières en été.
<i>Mardi.</i>	Gray.	<i>Mardi.</i>	Pontarlier.
	Salins.	<i>Mardi.</i>	Lyon par la Bresse.
	Lyon par la Bresse.		Paris.

LE MARDI.

Au Bois-d'Oing, & Montrotier en Lyonnais. Feurs en Forez. Amplepuis & Belleville en Beaujolois. Moreter en Dauphiné. Bajat & Villard en Bresse.

LE MERCREDI.

A Lyon, Marché au Bois à la Place Neuve, rue St. Jean; de la Volaille, à la Place des Carmes, & au Pain, Places de l'Hôpital & des Terreaux. Nervieu en Forez, Villecheneve & Saint-Symphorien-le-Château en Lyonnais. Beaujeu & Thizy en Beaujolois. Lens & Cremieu en Dauphiné. Pont-de-Vaux en Bresse. Toisai en Dombes.

LE JEUDI.

A Lyon, Marché aux Bestiaux à St. Just. A Saint-Chamond & Tarare en Lyonnais. Chambaud & Boën en Forez. Julie & Courouvre en Beaujolois. Lens & Bourgoin en Dauphiné. Montmerle en Dombes.

LE VENDREDI.

A Lyon, Marché aux Veaux, à la Place de la Boucherie des Terreaux; aux Fils, Chanvres & Etroupees, dans la rue Sainte Catherine. A Villefranche en Beaujolois. A Condrieux, Saint-Genis-Laval & Tarare en Lyonnais. A Saint-Bonner-le-Château en Forez. Matour, Chauffaille & Tramate en Mâconnois & Roanne. Grenoble & Vaudrai en Dauphiné. Au Bois-d'Oing en Lyonnais. Gros Marché la veille de Noël & le Vendredi saint à Bort en Limoufin.

LE SAMEDI.

A Lyon, Marché au Bois à la Place Neuve, rue St. Jean; des Fils, Chanvres & Etroupees, dans la rue Sainte Catherine; & de la Volaille à la Place des Cordeliers. Charlieu, Néronde, Rigny, Sainbel & Saint-Chamond en Lyonnais. Chamellet en Beaujolois. Nantua en Bugey. La Côte S. André & Gap en Dauphiné. Mâcon, Trevoux, Châtillon & Perouge-

ALMANACH de 1757

Journal des Foires & Marchés du Lyonnais, Forez, Beaujolois & autres Provinces du Royaume, & les plus renommées des pays étrangers.

JANVIER.

Le premier Lundi de l'année, il y a foire aux Halles de Terrivoire en Lyonnais, à Laon & Châtel-Chinon.

Le premier lundi après les Rois, à Lyon, & dure quinze jours ouvrables, le même jour à Laon.

Le premier, à Lay en Beaujolois. S. Claude en Comté. Fraite & S. Manne en Bourgogne; à Cuers, foire grasse à Bordeaux.

Le 2, à Brignais & au Bois-d'Oing en Lyonnais. Trevoux en Dombes. Apt en Dauphiné. Luxeuil & Joigny en Bourgogne.

Le 3, à l'Aubepin en Lyonnais. Matour en Mâconnois.

Le 4, à Poule en Beaujolois, à Chazay d'Azergues.

Le 5, à Autun en Bourgogne, à Saint-Frajou en Comminge.

Le 6, Givors en Lyonnais. Montelimart & Genas en Dauphiné. La Clesse en Mâconnois. Touran en Bourgogne, Châteauneuf, Courlau, Favernay, & à Soleure en Suisse.

Le 7, à Rheims, dure huit jours, & vingt jours après francs. Saint Nicolas en Lorraine, & Castellau. A Abbeville, Calais & Genlis en Flandre, à Bort en Limoufin.

Le 9, Pierre-Fontaine en Bourgogne.

Le 10, Villersexel en Bourgogne.

TARIF pour le Transport & Charroi de chaque Charrette chargée de deux Tonneaux de vin ou de quatre Barilles, ainsi que pour quelque sorte de Denrées & Marchandises que ce puisse être généralement, de dessus les Ports ci-après expliqués, dans quelques Rues, Places & Quais que ce soit; il sera payé,

S Ç A V O I R :

PORTS.	LES TERREAUX		SAINT NIZIER.		LES CORDELIERS.		LES JACOBINS & Place de Louis le Gr.		SAINT JEAN.		SAINT PAUL.	
							Du Change de S. Jean à S. Jean.	de S. Jean à St. George.	Du Change au P. Dauphin.	Du P. Dauphin en Vaize.		
Du Port de l'Abondance,	30. fols.	35. l.	40. fols.	45. l.	40. l.	50. l.	40. l.	50. l.	40. l.	50. l.	40. l.	50. l.
Du Port de la Sable,	20. ---	25. ---	30. ---	35. ---	30. ---	40. ---	30. ---	40. ---	30. ---	40. ---	30. ---	40. ---
Du Port de la Feuillée, & compris le Quai,	18. ---	23. ---	28. ---	33. ---	26. ---	36. ---	26. ---	36. ---	26. ---	36. ---	26. ---	36. ---
Du Port Chalamont, St. Antoine & le Temple,	25. ---	20. ---	20. ---	20. ---	20. ---	30. ---	20. ---	30. ---	30. ---	40. ---	30. ---	40. ---
Du Port du Roi,	30. ---	26. ---	24. ---	20. ---	20. ---	25. ---	20. ---	25. ---	30. ---	40. ---	30. ---	40. ---
Du Port d'Ainai,	40. ---	35. ---	30. ---	25. ---	30. ---	35. ---	30. ---	35. ---	40. ---	50. ---	40. ---	50. ---
Du Port St. Clair & des Jésuites,	14. ---	14. ---	14. ---	18. ---	25. ---	30. ---	25. ---	30. ---	25. ---	35. ---	25. ---	35. ---
Du Port des Cordeliers, & de l'Hôtel-Dieu,	16. ---	14. ---	14. ---	16. ---	25. ---	30. ---	25. ---	30. ---	30. ---	40. ---	30. ---	40. ---
Du Port du Sablet, & celui de Roanne,	30. ---	25. ---	25. ---	25. ---	16. ---	20. ---	25. ---	25. ---	25. ---	35. ---	25. ---	35. ---
Du Port de la Douane, l'Arche de Noé & Port Dauphin,	25. ---	23. ---	22. ---	30. ---	20. ---	25. ---	20. ---	25. ---	20. ---	25. ---	20. ---	25. ---

D) L'ALMANACH "HISTORIQUE"

Sous l'impulsion de Delaroche et Michon, les articles de l'annuaire avaient pris un caractère volontiers historique, par les notices détaillées expliquant l'origine et l'histoire des fondations des institutions lyonnaises. Cependant, à l'époque de Langlois, ce caractère avait déjà été affirmé, d'abord par des recherches généalogiques sur les titulaires de certaines fonctions, mais surtout par l'introduction de chapitres proprement historiques, la mise en place se faisant progressivement.

De 1711 à 1713, ce sont des petits chapitres intitulés "Traits les plus curieux de l'Histoire chronologique de Lyon", un peu plus fouillés à partir du 16ème siècle, mais représentant seulement un total de 38 pages. En 1715, à la place, on trouve un "Abrégé chronologique de l'Histoire de nos Rois" (17 pages). C'est en 1716 que commence un "Abrégé de l'Histoire de Lyon" qui se poursuivra jusqu'en 1734, repris par Laurens en 1722, en 17 chapitres de 15 à 20 pages, formant un recueil épais de 315 pages. Cet abrégé retrace l'Histoire Lyonnaise depuis la colonie romaine jusqu'en 1733. Langlois présente ainsi l'abrégé, dans l'avertissement de 1716 : "J'ay divisé cet abrégé en plusieurs Epoques, et je n'en donneray qu'une chaque année, pour m'accomoder à la grosseur de mon Calendrier, et le remplir de choses également agréables et utiles. Ainsi les Curieux qui s'en muniront depuis 1716 auront après un Certain Temps une Histoire de Lyon complete et entière ". C'était là une bonne façon de s'attacher la fidélité de sa clientèle. On retrouve aussi la notion de collection qu'évoquera plus tard Delaroche (56). Celui-ci reprendra ce travail en 1745. Il déclare dans l'avertissement : "Pour remplir plus parfaitement le dessein qu'on a eu en donnant au Public cet Almanach, sous le titre d'Almanach historique de la ville de Lyon ; on a cru qu'on

devoit y joindre un abrégé de l'Histoire de cette ville ; l'on a même suivi en cela ce qui avoit été pratiqué par les premiers Editeurs de ce livre " ; mais il ajoute, avec une certaine prétention : "Mais, l'Histoire abrégée qu'ils en ont donnée, ayant paru très-défectueuse, et remplie d'une infinité de fautes qui se trouvent également dans les anciens Auteurs qui ont écrit l'Histoire de Lyon ; ou acru de rendre service au Public en tachant de relever et corriger toutes ces fautes ". Il fallait aussi renouveler l'attention des lecteurs pour une rubrique qui n'était pas nouvelle. Finalement, cette entreprise sera très abrégée, puisqu'elle ne paraîtra que deux années, en 1745 et 1746, la période parcourue s'arrêtant à 1643, soit seulement une quarantaine de pages en tout. Ces notes historiques sont dues à un officier de police, Thomas. Delaroche dira, à son sujet, dans l'avertissement de 1768 : "Ce fut lui qui nous fournit ces précieux matériaux, en nous faisant part des extraits qu'il avoit faits de sa riche collection d'ouvrages sur l'Histoire de Lyon".

Autant, on peut constater une démarche suivie dans l'élaboration de l'annuaire, dans le maintien et le perfectionnement des articles, malgré le peu d'empressement, toujours regretté par Delaroche, des bureaux à fournir les documents nécessaires, autant aucune règle ne semble commander l'agencement de la partie historique. L'introduction des articles d'Histoire semble se faire au gré de travaux disponibles pour l'impression, grâce à la collaboration occasionnelle d'érudits locaux.

(56) Voir Deuxième partie, Paragraphe B.

.../

Ainsi, en 1750, l'almanach contient le "Recueil des Antiquités sacrées et profanes que renferme cette grande ville, tel qu'il a été imprimé par R.P. Menestrier, Jésuite en 1694." On y ajoute 3 pages sur les Antiquités et curiosités modernes et les Monuments nouveaux. Les articles tournent d'ailleurs souvent autour de ces "curiosités historiques" propres à piquer l'intérêt des lecteurs mais également des Etrangers qui "connoissent souvent les curiosités d'une ville mieux que ceux qui y sont nés" (57). Nous avons déjà vu qu'en 1755, un important chapitre de 50 pages était consacré à un tableau détaillé des églises, chapelles, abbayes, etc... du diocèse de Lyon. En 1761 et 1762, on retrouve un article en deux parties sur les "curiosités de Lyon anciennes et modernes" (43 pages), consacré aux édifices remarquables, aux églises, à leur décoration, aux antiquités. Dans le registre des curiosités, mais ne relevant pas de l'exposé historique, on remarque également, en 1756, un petit Catalogue des Fossiles des Provinces.

En 1788 et 1789, paraît dans l'almanach une "Bibliothèque Historique et raisonnée des historiens de Lyon, et des ouvrages manuscrits et imprimés, qui ont quelque rapport à l'histoire ecclésiastique et civile, et aux divers établissements de cette ville et des trois provinces." due à Antoine-François Delandine, cette contribution consiste en une bibliographie commentée de 264 notices, en 64 pages, selon un classement thématique.

(57) Affiches de Lyon, n° 53 du mercredi 31 décembre.

Notons un article plus important sur l'inventaire général de Chappe. Ce tableau participait des travaux d'érudition en cours de Delandine (58).

Dans l'avertissement de 1788, Delaroche déclare combien il est important de saisir l'opportunité de ces travaux bienvenus pour l'enrichissement de l'almanach.

On doit ajouter à cette énumération, des listes, en 1737 et 1738, tenant un peu de l'"Almanach de Gotha", (59) qui donnent les naissances et les morts des Rois, Reines et principaux Princes et Princesses de l'Europe, depuis la fin du 17ème siècle. Egalement, en 1750, une grande planche dépliant présente la chronologie des Papes, avec la suite des Jubilés solennels et une gravure du pape Benoît XIV par Delamonce.

(58) Cf. Delandine (Antoine).- Manuscrits de la bibliothèque de la ville de Lyon, précédés d'une histoire des anciennes bibliothèques de Lyon.- Paris : Renouard, 1812.- 3 vol. ; 8°. A l'époque où Delandine publie son tableau dans l'almanach, il a fait paraître chez les frères Bruyset, en 1787, "Le Conservateur ou bibliothèque choisie de littérature, de morale et d'histoire", anthologie de morceaux choisis. Cf. J. Sgard, op. cit., article de L. Trénard.

(59) paru en 1763 pour la première fois.

A coté de l'évolution du passé, l'histoire présente également sa place dans l'almanach, quoique assez restreinte. Bien sûr, lorsque des rubriques de l'annuaire décrivent les nouvelles institutions, les changements dans l'organisation politique et administrative, on est au coeur de l'histoire la plus contemporaine. Cependant, l'almanach contient également quelques articles davantage évènementiels, "journalistiques", qui ne concernent toutefois que 8 années seulement.

En 1714, dans un "Abrégé historique des magnifiques Décorations de la ville de Lyon", il est question de l'histoire de quelques monuments de la ville, ou plus particulièrement la relation de l'inauguration, en 1713, de la statue équestre de Louis XIV, place Bellecour, avec la citation et la traduction de l'inscription de la table gravée du piédestal. En 1715, on relate les fêtes organisées à l'occasion du baptême de la place Louis-le-Grand (anciennement Bellecour), l'organisation d'un Te Deum pour la paix de Rastad, la mort de l'archevêque Claude de Saint George, la réception faite au Maréchal de Villeroy et à son fils François, nouvel archevêque. On n'oublie pas cependant le Consulat, pour lequel on reproduit les textes gravés sur un marbre glorifiant l'assemblée municipale. En 1716, on relate les évènements autour de la mort de Louis XIV et de l'avènement de Louis XV. De 1717 à 1719, quelques évènements tant Lyonnais qu'étrangers sont évoqués plus succinctement, depuis un feu d'artifice sur le Rhône aux péripéties de la guerre austro-ottomane. Ces relations ne reprendront avec Delaroche qu'incidemment : 26 pages consacrées en 1745 à l'année 1744, 9 pages consacrées l'année suivante à la précédente. Pourtant, Delaroche n'entamera sa carrière journalistique qu'assez tardivement et on peut imaginer que l'almanach aurait été un bon support, malgré sa périodicité annuelle, à quelques premières tentatives.

A l'inverse de la partie astronomique, on ne trouve pas dans le corps de l'annuaire des relations sur des travaux savants ou littéraires, par exemple des informations sur l'activité académique.

A mi-chemin entre le travail journalistique et l'annuaire statistique, Delaroche essaie d'introduire dans l'almanach, de 1759 à 1762, un état de la population : "Table des Baptêmes, des Mariages et des Morts de chaque Paroisse de la ville et des Fauxbourgs de Lyon", avec, en 1760, un récapitulatif depuis 1679, dix ans par dix ans. On y calcule même le nombre d'habitants en appliquant le facteur 30 au nombre des baptêmes d'une année commune. En 1762, les statistiques sont élargies à Saint-Etienne, Montbrison, Roanne, Villefranche. Le souci de l'utilité sociale d'une telle entreprise est affirmé dans l'avertissement de 1759 : "On fait imprimer tous les mois à Paris le nombre des Baptêmes, des Mariages et des Morts de chaque Paroisse. Il seroit à souhaiter que toutes les villes suivissent en cela l'exemple de la Capitale. On verroit d'un coup d'oeil par ces sortes de tables, l'état actuel de la population et des forces du Royaume ; l'effet des différentes saisons et des différents climats sur la santé des hommes ; le progrès des maladies épidémiques ; l'effet malheureux des guerres..." Dans l'idée de ses auteurs, l'almanach se veut là encore un ouvrage utile et qui au-delà de l'usage pratique et immédiat que l'on peut en tirer, puisse par le tableau qu'il propose de l'état d'une grande ville, accroître la connaissance de "tous les avantages que chaque pays possède en particulier, et par conséquent celui que peut en retirer le Ministère".

E) L'ALMANACH DES PROVINCES

C'est en 1750 que la mention des trois provinces Lyonnais, Forez et Beaujolais est introduite dans le titre de l'Almanach de Lyon. Ces trois provinces sont celles qui appartiennent au Gouvernement dont le siège est à Lyon.

Le projet d'une description de ces provinces, tant géographique et historique qu'administrative s'élaborera lentement mais arrivé à terme, il donnera une partie sur les provinces presque aussi importante en volume que celle consacrée à la seule ville de Lyon. Cette partie sera toujours placée en fin d'ouvrage. En 1750, les trois provinces sont présentées succinctement : limites, description géographique sommaire. S'y ajoute la liste des justices seigneuriales du Lyonnais, par ordre alphabétique, soit au total, 34 pages. En 1751, cette liste est étendue aux deux autres provinces et complétée par une page sur les "Antiquités du Beaujolais" (56 pages). En 1752, on passe à 104 pages ; en 1753 à 143 ; en 1754 à 208, plus que la partie lyonnaise, de 176 pages alors. Le nombre des notices augmentent au fur et à mesure qu'on adresse à Delaroche des tableaux détaillés. Pour les villes les plus importantes, les principales institutions sont détaillées comme dans la partie lyonnaise. La "topographie" est chaque année davantage développé. A chaque village, bourg, ville correspond une notice qui décrit brièvement le site, le relief, les rivières qui l'arrosent, etc. Les notices du Lyonnais sont encore les plus complètes, tant pour la géographie et l'histoire que pour la liste des personnes officielles (seigneurs, curés, vicaires, officiers, etc.).

En 1756, un article sur la contrée du Franc-Lyonnais est ajouté. En 1757, le Beaujolais est enrichi des noms et de l'abrégé historique de ses fiefs et le Forez de la notice

ecclésiastique de ses paroisses. Enfin, en 1759, les trois provinces sont réunies dans une seule "Description par ordre alphabétique des villes, bourgs, villages, seigneuries, fiefs, rivières, montagnes, etc. des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais", soit 252 pages. En 1760, la nomenclature est donnée sur deux colonnes par page, avec un caractère plus petit, en 204 pages. La même année, on peut lire dans les Affiches de Lyon (60) : "L'ordre qu'on a suivi pour les Provinces a paru le plus aisé et le meilleur, par la facilité que donne un dictionnaire à trouver tout de suite ce qu'on cherche. On en a fait une géographie qui devient d'autant plus intéressante aux habitants de cette contrée, qu'elle leur met clairement sous les yeux le tableau de leur pays, qu'elle leur rend compte de tout, et qu'elle les instruit à l'instant ". A titre d'exemple, nous donnerons la notice assez significative d'un bourg du Lyonnais, Thurins, dans l'almanach de 1759 :

" THURINS, bourg, paroisse et seigneurie, dans le Lyonnais, diocèse de Lyon, archiprêtre de Mornant, élection de Lyon. Ce bourg est situé à mi-côte, à trois lieues de Lyon, à l'occident. L'Eglise paroissiale est sous le vocable de Saint-Martin. Il y a dix-huit hameaux qui en dépendent. La paroisse a une lieue et demie de longueur, et trois quarts de lieue de largeur. Elle est arrosée par le Garon. On y compte environ six cents communians, en 1722 il n'y en avoit que cinq cents. Il y a dans le hameau de la Ratière un paysan nommé Jean Martinier, qui a un remède célèbre contre la rage et la morsure des serpens , ce secret est dans sa famille depuis plus de deux cents ans. Il y a une mesure de bled, appelée mesure de Thurins, qui contient un vingtième de plus que celle de Lyon, elle n'est en usage que pour les servis. Depuis la réunion de l'abbaye de l'isle Barbe, au chapitre de Lyon. Mgr l'Archevêque nomme à la cure, et Mrs les Comtes de Lyon jouissent de la dîme".

Après cette description, suivent les noms des Curé, Vicaire, Juge, Capitaine - Châtelain, Procureur d'office, Greffier et le nom d'un fief.

Les Lyonnais disposent là, réellement, dans ces années, d'un dictionnaire assez complet (61). Ce sont les années 1759 et 1760 qui seront ainsi les plus complètes. En effet, en 1761, le nombre de pages redescend à 114 (contre 212 l'année d'avant) et à 97 en 1762. Dans les années 1770-1790, les chiffres se stabiliseront autour de 180-200 pages. En 1764, la description est provisoirement abandonnée au profit d'une liste générale de toutes les paroisses et annexes du diocèse de Lyon (37 pages). En 1770, on ajoute à l' "Etat des Provinces", les paroisses du Dauphiné, Bresse, Dombes et autres dépendantes du diocèse de Lyon.

On doit l'année la mieux documentée, 1760, à la collaboration de Charles-Joseph Mathon de la Cour, qui est présenté dans l'avertissement de 1768 comme le "citoyen distingué qui fit tant d'honneur à sa patrie par son amour pour les lettres et par la Couronne Académique qu'il vient d'obtenir". On sait que Mathon de la Cour, par la suite, anima à Paris l'Almanach des Muses de 1766 à 1769, puis l'Almanach musical de 1775 à 1783 (62). Mathon de la Cour représente parfaitement le type de l'homme de lettres, curieux érudit même, participant à la propagation des idées de son temps, à travers ses activités journalistiques et académiques, à cheval sur Paris et la province.

(61) Notons qu'une note manuscrite, dans l'exemplaire de la BM de Lyon, fait un judicieux rapprochement avec le célèbre dictionnaire historique, géographique et politique des Gaules et de la France, en 6 volumes qui parut à partir de 1762.

(62)cf. J. Grand-Carteret, op. cit., n° 377 et 543.

Dès 1764, Delaroche imagina la réalisation d'un "Dictionnaire Topographique des Trois Provinces" qui lui aurait permis de n'insérer, chaque année dans l'almanach, que la seule "nomenclature" avec les changements survenus dans les livres de fonctionnaires, seigneurs, etc. Le dictionnaire pourrait être, dans l'idée de Delaroche, un ouvrage permanent où tous les aspects topographiques, politiques, économiques, agricoles seraient détaillés. En 1768, Delaroche regrettera dans son avertissement de n'être encore arrivé qu'à la lettre E de son dictionnaire, s'estimant peu secouru en la matière.

Delaroche aura le souci de compléter sans cesse cet état des provinces mais surtout de l'actualiser, de le mettre à jour chaque année, de vérifier les informations qui lui sont transmises, en particulier de bien distinguer les districts des ressorts. Il en appellera toujours à la bonne volonté du public pour obtenir le maximum d'informations. En 1765, il déclare avoir expédié près de mille lettres circulaires, mais semble-t-il sans tous les résultats escomptés puisque, par exemple, le dictionnaire topographique ne paraîtra jamais. En 1787 encore, il fera insérer une liste de lieux pour lesquels il désire recueillir des renseignements

Cette partie de l'Almanach de Lyon qui exigeait un effort considérable d'information et de mise en oeuvre, par l'étendue du Gouvernement et du diocèse de Lyon, et par la place volontairement importante qui lui était consacrée, est à porter au mérite de Delaroche et de ses collaborateurs.

F) L'ALMANACH "REVOLUTIONNAIRE"

En 1789, une première trace du changement politique apparaît dans l'almanach avec le "Tableau des assemblées provinciales et de départements", c'est-à-dire les assemblées des trois ordres.

En 1790, l'almanach ne connaît pas de modifications notables à l'intérieur des rubriques habituelles, le plan reste le même. Mais l'onde de choc révolutionnaire, encore que ressentie assez loin de la Capitale, se marque par l'adjonction, entre le calendrier et l'annuaire, d'un chapitre de 124 pages consacré à la "Confédération de Lyon". On y trouve les tableaux des Assemblées du Département de Rhône et Loire, du Conseil Général de la Commune de Lyon, de la Garde Nationale (30 pages), de différents comités. Mais surtout, un ensemble d'articles sont consacrés au procès-verbal, du Camp fédératif du 30 Mai 1790 : discours, délibération de la Commune, consignes générales, adresse à l'Assemblée nationale, lettre à la Fayette, récit du déroulement de la fête de la fédération (13 pages), signature des représentants au Camp fédératif (21 pages). Cette partie sera publiée séparément sous le titre : "Almanach de la Garde Nationale", toujours par Delaroche (63).

C'est en 1791 que l'almanach prend le titre d'"Almanach de la ville de Lyon, et du département de Rhône et Loire". Dans l'adresse, Delaroche fait disparaître tous ses titres officiels. L'almanach offre cette fois-ci un nouveau visage. Les institutions sont bouleversées (64). Le volume s'ouvre après la page de titre, sur un bref

(63) Cf. Ph. Garcin, op. cit., p. 284.

(64) cf. Annexe : Liste des articles de l'Almanach de Lyon.

avertissement annonçant d'autres changements à venir dans l'organisation administrative et politique de la ville. Toute la partie ecclésiastique a disparu à l'exception des hôpitaux où des administrations provisoires ont été nommés. La milice et la maréchaussée ont laissé la place à la Garde nationale et la Gendarmerie. La partie des provinces est remplacée par l'organisation des différents districts du nouveau département. Finalement le volume a diminué : 284 pages au lieu de 570 en 1790.

En 1792, Delaroche laisse l'almanach aux mains de son descendant Vatar-Delaroche. Pendant la période révolutionnaire, l'almanach perdra son caractère officiel alors que de nombreux autres feront leur apparition (65).

(65) Cf. Ph. Garcin, op. cit., p. 284-285.

BATAILLON DE LA CROIZETTE.

E T A T - M A J O R.

M. Fromental le jeune, N° 6, Major.
 M. Grégoire fils, N° 11, Aide-Major.
 M. Trichard, N° 41, Porte-Drapeau.
 M. Fauque, N° 109, Tambour.
 M. Martin, N° 7, & M. Champeaux aîné, N° 92, Chirurgiens-Majors.
 M. Buyet, N° 27, & M. Bilet, N° 100, Adjudants.

Première Compagnie.

Capitaine, M. Martinon aîné, N° 24, 1.
 Lieutenant, M. Maurier, 1.
 Sous-Lieutenant, M. Dupont, 113.
 Sergens-Fourrier, M. Berger, 106.
 Sergens, MM.
 Primat, N° 78, Bresson, N° 80, Marin, N° 154.
 Faure, 101, Moinecourt, 100, Meilhalet, 100.
 Lambert, 108, Perron, 5, Fichet, 21.
 Bernard, 10, Humbert, 73, Dutet, 94.

Seconde Compagnie.

Capitaine, M. Bourget, N° 73.
 Lieutenant, M. Rondot, 7.
 Sous-Lieutenant, M. Bressier, 56.
 Sergens-Fourrier, M. Belingard, 50.
 Sergens, MM.
 Rochette, N° 31, Tabard, N° 104, Pellifon, N° 81.
 Nouvellet, 100, Beguet, 66, Milan, 73.
 Felle, 96, Giraud, 87, Robert, 21.
 Blafy, 56, 70.

Troisième Compagnie.

Capitaine, M. Muriat, N° 2.
 Lieutenant, M. Angelot aîné, 37.
 Sous-Lieutenant, M. Durfourmel, 108.
 Sergens-Fourrier, M. Roissinol, N° 66.
 Sergens, MM.
 Duboff, N° 33, Lanchemik, N° 1, Paffor, N° 22.
 Kolin, 29, Meira, 39, Cottard, 41.
 Chambry, 89, Théodore, 74, Granger, 112.
 Marron, 80, Berthelet, 54, Mulletier, 90.

Quatrième Compagnie.

Capitaine, M. Borneveau, N° 13.
 Lieutenant, M. Derrion, 113.
 Sous-Lieutenant, M. Thomel, 113.
 Sergens-Fourrier, M. Crozet, 16.
 Sergens, MM.
 Machique, N° 66, Binard, N° 98, Caporanz, MM.
 Villard, 59, Champavel, 9, Gaard, N° 25.
 Richard, 77, Revel, 78, Serany, 96.
 Ricard, 7, Lorrain, 45, Dubois, 18.
 Gallet, K, 9.

TARIF DES ANNUITÉS,

Conforme au Décret de l'Assemblée Nationale, du 31 Mai 1790, à l'usage des acquéreurs de Domaines nationaux.

CAPITAL.	ANNUITÉ.	CAPITAL.	ANNUITÉ.
1 liv.	0 l. 2 s. 3 d.	1000 liv.	112 l. 15 s. 10 d.
2	0 4 6	2000	225 11 8
3	0 6 9	3000	338 7 6
4	0 9 0	4000	451 3 4
5	0 11 3	5000	563 19 2
6	0 13 6	6000	676 15 0
7	0 15 9	7000	789 10 8
8	0 18 0	8000	902 6 8
9	1 0 3	9000	1015 2 6
10 liv.	1 l. 2 s. 6 d.	10000 liv.	1127 l. 18 s. 4 d.
20	2 5 1	20000	2255 16 8
30	3 7 3	30000	3383 15 0
40	4 10 2	40000	4511 13 4
50	5 12 9	50000	5639 11 8
60	6 15 4	60000	6767 10 0
70	7 17 11	70000	7895 8 2
80	8 0 5	80000	9023 6 8
90	9 0 3	90000	10151 5 0
100 liv.	11 l. 5 s. 7 d.	100000 liv.	11279 l. 3 s. 4 d.
200	22 11 2	200000	22558 10 0
300	33 16 9	300000	33837 10 0
400	45 2 4	400000	45116 13 8
500	56 7 11	500000	56395 16 8
600	67 13 6	600000	67673 0 0
700	78 19 1	700000	78951 3 4
800	90 4 8	800000	90233 6 8
900	101 10 3	900000	101512 10 0

Chaque Annuité de ce Tarif exprime la somme qu'il faut payer chaque année, pendant douze ans, pour rembourser le capital qui répond à cette Annuité, y compris l'intérêt à 5 pour cent.

Nota. M. EYVENARD, Professeur de Mathématiques, donnera chaque année, un Tarif pour le remboursement des Annuités restantes, pour servir aux acquéreurs qui désireront se libérer envers la Nation.

CINQUIEME PARTIE

L'ALMANACH DE LYON : ASPECTS MATERIELS

Nous avons vu combien le contenu de l'almanach, malgré son orientation et ses choix, est riche et divers. L'almanach apparaît, quand on regarde son évolution depuis 1711, comme un ouvrage pris en main efficacement par ses éditeurs successifs et surtout, c'est lui rendre justice, par Delaroche qui lui donne un brillant second départ.

On peut avoir une idée de l'évolution en volume de l'almanach de Lyon en suivant le tableau du nombre de pages, de cinq ans en cinq ans. Rappelons que Delaroche inscrivit son nom sur la page de titre de l'almanach, pour la première fois, en 1740. Nous donnons dans ce tableau, en même temps l'évolution du prix de l'ouvrage broché.

1711 : 50 pages	1755 : 464 (30 sols)
1715 : 95 (6 sols)	1760 : 418 (1 livre 16 sols)
1720 : 116 (7sols)	1765 : 368
1725 : 111 (10 sols)	1770 : 404 (40 sols)
1730 : 99	1775 : 490 (3 livres)
1735 : 100	1780 : 491
1740 : 122 (12 sols)	1785 : 520
1745 : 318	1790 : 570
1750 : 304	1791 : 284

Les prix ont été multipliés par 10, le volume par 6 mais Delaroche substitua assez rapidement le Petit-romain, au Cicero, employé précédemment, lequel est d'un corps de fonte plus gros. Bien que Delaroche regrette les prix élevés de l'almanach dûs au prix du papier et de la main d'oeuvre, ils étaient rendus nécessaires par l'augmentation du volume mais aussi par le format in 8° assez grand pour ce genre d'ouvrages, puisque beaucoup d'almanachs de l'époque sortaient

en format in 12°, in 16° et même in 24°. En 1787, l'Almanach historique de la province du Languedoc se vendait, relié, 1 livre 16 sols (66), alors qu'à Lyon le prix de l'exemplaire relié en basane se montait à 4 livres. Notons également que l'Almanach historique de la province de Guyenne, sous la forme d'un in 12° de 390 pages, vendu en 1760 2 livres brochés fut arrêté par le prix trop élevé pour l'époque. On continua la série par des in 24° de 180 à 300 pages, vendus dix sols (67). Rappelons enfin que G. Bollème (68), estime les prix des almanachs populaires entre trois et six sols, de la fin du 17ème siècle au début du 19ème siècle.

Finalement, grâce aussi à son ancienneté et la fidélité de ses lecteurs, l'Almanach de Lyon devait bien se vendre. En outre, Delaroche pratiquait un abonnement groupé à l'almanach et aux documents officiels qu'il avait la charge d'imprimer : 6 livres pour l'almanach et différents jugements et ordonnances de la ville. Delaroche essayait de contrôler le tirage s'appuyant sur la marge sûre d'abonnés. De même, il s'efforçait d'écouler les quelques invendus. On peut lire dans les Affiches de Lyon (69) : "Il en reste encore environ soixante exemplaires de celui de l'année dernière, qu'on laissera à 36 sous brochés, jusqu'à la fin de Mars, après lequel temps, le prix en sera beaucoup augmenté".

L'amélioration de l'almanach, au fil des années, se fait sentir à travers la forme même de l'ouvrage. Certes,

(66) Cf. M. Th. Blanc-Rouquette, op. cit., p. 264

(67) Cf. E. Labadie, op. cit., p. 195

(68) Cf. G. Bollème : les Almanachs populaires, op. cit., p. 14

(69) Affiches de Lyon, 1772, n°1 du 2 Janvier

l'apparence est quelque peu rebutante mais la présentation en est soignée, toujours ornée de quelques bandeaux et culs de lampe (à la fin des années 1770, parfois de véritables petites vignettes illustratives), et au fur et à mesure plus aérée. Ainsi, en 1782, on n'hésite pas à doubler la place accordée aux pennonages (28 pages). Les encadrements adoptés par Delaroché seront finalement supprimés pour plus de carté en 1770. La commodité de la lecture est facilitée dès 1722, par une table alphabétique de plusieurs pages, en fin de volume, accompagnée d'un errata. Ce dernier sera parfois complété par une deuxième note dans les affiches, ce qui montre le souci de précision de l'éditeur.

L'almanach offrait sans doute des informations précises et sûres. Du moins en avait-on la ferme volonté. Les livres étaient dressés par les bureaux intéressés mais l'éditeur les exhortait à toujours plus de diligence pour que toutes les modifications soient bien enregistrées et remises assez tôt à l'imprimerie. Ce qui devait être une tâche difficile et souvent Delaroché reprochera à ses concitoyens l'espèce d'indifférence avec laquelle ils regardaient ses efforts. Ce souci, lié à l'ambition de produire un ouvrage utile faisait dire à Delaroché dans son avertissement de 1751 : "Il est plus question de donner des notions justes, que de les multiplier" et en 1758 : " Les Editions revues et diminuées sont ordinairement plus estimables". A l'inverse de ce que G. SAFFROY déplore le plus souvent dans de tels ouvrages (70), l'almanach est précis, les prénoms sont presque toujours mentionnés (ce qui permet une meilleure identification pour les chercheurs d'aujourd'hui), ainsi que les rues, mais plus rarement les maisons (par le nom de leur propriétaire qui

(70) Cf. G. Saffroy, op. cit., p. X

remplaçait le numéro) (71).

Dans l'optique de Delaroche, l'almanach ne devait sans doute pas être séparé de ses devoirs d'imprimeur officiel comme de l'édition d'autres ouvrages poursuivant le même but : être au service de la ville et de ses habitants. De l'imprimerie de Delaroche, sortirent plusieurs ouvrages ayant quelques traits communs avec l'almanach :

- en 1741, la célèbre "Description de la ville de Lyon avec des recherches sur les hommes célèbres qu'elle a produits" due à Clapasson.

- en 1749, une "Horloge perpétuelle pour tout le tour de terre, depuis le 38° jusqu'au 52° degré de latitude, particulièrement pour les villes de Paris, de Lyon...", in 12° de 48 pages contenant un almanach pour 1749.

- en 1767, de Poullin de Lumina l'"Abrégé chronologique de l'histoire de Lyon, contenant des evenements de l'histoire de cette ville depuis sa fondation, par les romains jusqu'à nos jours... Avec une chronologie des archevêques et du corps municipal".

- en 1779, un "Calendrier du palais pour l'année M. DCC LXXIX" : 14 ff. in 8°.

- de 1783 à 1787, cinq "Calendriers de la milice bourgeoise".

(71) Un répertoire d'adresses parut à Lyon pour la première fois en 1785, chez Fauchex "Indicateurs des curiosités, établissements réguliers et séculiers des personnes de qualité, officiers de judicature, police et finances, notables bourgeois, négociants, gents d'affaires et principaux artistes de la ville de Lyon, avec les noms des rues et des maisons de leurs demeures".

Dans son avertissement de l'almanach de 1753, Delaroche annonce un almanach spirituel, dont on n'a pas retrouvé de trace.

CONCLUSION

=====

Si l'on regarde le contenu d'autres almanachs de la même époque, on peut noter de nombreuses rubriques, souvent différentes d'un ouvrage à l'autre, liées souvent aux particularités régionales, qui ne se trouvent pas dans l'Almanach de Lyon. Par contre, le plan en est souvent voisin, les chronologies, les évènements remarquables s'y retrouvent fréquemment. Mais peu, en France, ne semble avoir eu à la fois son ampleur et surtout sa régularité, la permanence de ces articles(72). L'Almanach de Lyon présente une double particularité : d'être un ouvrage quasiment officiel, lié à la ville et à son Consulat et d'être sans concurrent là où il paraît. D'où une série presque ininterrompue, couvrant une grande partie du siècle et dont la progressive amélioration a pu se faire sans aucun arrêt ou obstacle . L'almanach donne le reflet assez précis d'une société de notables, d'ecclésiastiques, de fonctionnaires nombreux, dans une grande ville par ailleurs active et commerçante. Aussi, gardera-t-il toujours un caractère austère et rigoureux. Son caractère astronomique d'une part, son ouverture sur les provinces dont il offre une description minutieuse d'autre part, en font un ouvrage plus original encore et renforcent son précieux intérêt pour les historiens, à côté de la valeur inestimable d'une série de 80 années de listes officielle presque sans interruption (une seule année manque : 1721).

Nous voudrions terminer en évoquant, une fois encore, Aimé Delaroche, dont les propos nous ont beaucoup servi à illustrer cette description de l'Assemblée de Lyon. Comment, en effet, ne pas donner justement raison aux espoirs de

(72) On peut faire une courte comparaison avec le "Calendrier de Bordeaux...", chez P. Brun, veuve Séjourné, Racle, etc...; à Bordeaux (1719-1836) paraissant sous les auspices de l'académie de Bordeaux. Là aussi on dispose d'une longue série jusqu'en 1778, mais avec un format plus réduit de 300 pages environ in 24°. Sa régularité cessa à partir de 1778.

l'imprimeur qui, en 1787, deux ans avant la Révolution, déclarait, au sujet de son ouvrage, avec un curieux sentiment : "Lorsque le temps, qui détruit tout, aura bouleversé les Gouvernements, changé leur lois et leurs usages il sera encore (nous osons le présumer) un précieux monument pour les amateurs de l'antiquité".

- BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CITES ET DE REFERENCE -
=====

1. AUDIN (Marius).- Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de la France : Lyonnais .- Paris : Bibliothèque d'art et d'archéologie, 1918.
2. BLANC-ROUQUETTE (Marie-Thérèse) .- La Presse et l'information à Toulouse des origines à 1789 .- Toulouse : Association des publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Toulouse, 1967.
3. BOLLEME (Geneviève) .- Les Almanachs populaires aux XVIIème siècle et XVIIIème siècle : essai d'histoire sociale .- Paris ; La Haye : Mouton, 1969.
4. BOLLEME (Geneviève) .- La Bible bleue : anthologie d'une littérature populaire .- Paris : Flammarion, 1975.
5. CHARTIER (Roger) .- L'Académie de Lyon au XVIIIème siècle, In : Nouvelles études Lyonnaises .- Genève ; Paris : Droz, 1969.
6. DENIS (Auguste) .- Recherches bibliographiques et historiques sur les almanachs de la Champagne et de la Brie, précédé, d'un essai sur l'almanach en général ...- Paris : H. Menu, 1880.
7. DONNAT (Albert) .- Un Saint-Simon Lyonnais : Léonard Michon, magistrat .- Lyon : Impr. Noirclerc et Fénètrier, 1938.
8. DUMONT (Nelly) .- Aimé Delaroche, imprimeur lyonnais du XVIIIème siècle et la presse locale : mémoire .- Villeurbanne : Ecole nationale supérieure des bibliothèques, 1982.

9. GARCIN (Philibert) .- Almanachs et calendriers lyonnais .- Trévoux : J. Jeannin, 1905.
In : Bulletin de la Société Littéraire de Lyon, 1904-1905, pp. 267-292.
10. GARDEN (Maurice) .- Lyon et les Lyonnais au XVIII ème siècle .- Paris : les Belles lettres, 1970.
11. GRAND-CARTERET (John) .- Les Almanachs français : 1600-1895 .- Paris : J. Alisie, 1896.
12. GROSCLAUDE (Pierre) .- La Vie intellectuelle à Lyon dans la deuxième moitié du XVIIIème siècle : contribution à l'histoire littéraire de la province .- Paris, 1933.
13. Histoire générale de la presse française des origines à 1940, sous la direction de C. Bellanger, J. Godechot, P. Guiral .- Paris : P.U.F. , 1969-1976 .- 5 vol.
14. KLEINCLAUSZ (A.) .- Histoire de Lyon .- Lyon : P. Masson, 1948.
15. LABADIE (Ernest) .- Les Almanachs bordelais du XVIème au XIXème siècle : bibliographie historique.
In : Revue d'histoire de Bordeaux, 9, 1916, p. 139-146, 189-202, 261-270, 316-333.
16. Livre et société dans la France du XVIII ème siècle , sous la direction de François Furet .- Paris ; La Haye : Mouton, 1965-1970 .- 2 vol.
17. MARION (Marcel) .- Dictionnaire des institutions de la France aux XVIIème et XVIIIème siècles .- Paris : J. Picard, 1968.

18. OLIVIER (Eugène) .- Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises .- Paris : Ch. Bosse, 1924-1935 .- 29 vol.
19. PERNETTI (Abbé Jacques) .- Recherches pour servir à l'histoire de Lyon, ou les Lyonnais dignes de mémoire .- Lyon : Duplain, 1757 .- 2 vol.
20. POUY (Ferdinand) .- Nouvelles recherches sur les almanachs et calendriers à partir du XVIème siècle .- Amiens : Impr. de A. Douillet, 1879.
21. ROCHE (Daniel) .- Milieux académiques provinciaux et société des Lumières.
In : Livre et société, I .- Paris ; La Haye : Mouton, 1965 .- p. 93-184.
22. RONSIN (Albert) .- Les Périodiques Lorrains antérieurs à 1800 : Histoire et catalogue .- Nancy : s.n., 1964 .- (Annales de l'Est. Mémoire ; 25).
23. SAFFROY (Gaston) .- Bibliographie des almanachs et annuaires administratifs, ecclésiastiques et militaires français de l'ancien régime et des almanachs et annuaires généalogiques et nobiliaires du XVIème siècle à nos jours .- Paris : G. Saffroy, 1959.
24. SGARD (Jean) .- Dictionnaire des journalistes .- Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1976.
25. SONNET (Martine) .- Les Almanachs en langue française publiés et diffusés en France de 1789 à 1799 .- s.l. : M. Sonnet , 1977 .
(Mémoire de maîtrise : Histoire : Paris VII : 1977)

26. TRENARD (Louis) .- Commerce et culture : le livre à Lyon au XVIII ème siècle.
In : Albums du Crocodile, juillet-août 1953.
27. TRENARD (Louis) .- Les Préoccupations intellectuelles d'une bourgeoisie d'affaire : Lyon de 1750 à 1815.
In : Information historique, 1950, p. 178
28. TRICOU (Jean) .- Armorial et répertoire Lyonnais .- Paris : G. Saffroy, G. Saffroy, 1972 .- 5 vol.
29. VINGTRINIER (Aimé) .- Catalogue de la bibliothèque lyonnaise de M. Coste,... - Lyon : L. Perrin, 1853.
30. VINGTRINIER (Aimé) .- Histoire de l'imprimerie à Lyon de l'origine jusqu'à nos jours .- Lyon : A. Storck, 1894.

ANNEXELISTE ALPHABETIQUE DES ARTICLES DE L'ALMANACH DE LYON

La liste donne les articles de l'annuaire, à l'exclusion des articles astronomiques et historiques pour lesquels on pourra se reporter aux paragraphes qui leur sont consacrés. Nous avons fait un rangement alphabétique des rubriques à l'intérieur de grandes classes correspondant à peu près au plan de l'almanach.

Les dates indiquent l'année d'apparition des articles. Les dates soulignées indiquent qu'ils n'ont eu qu'une existence passagère.



ORGANISATION ECCLESIASTIQUE

Abbayes royales et en commandes du diocèse de Lyon - 1744
 Archevêché de Lyon - 1722
 Archevêchés et Evêchés de France - 1740
 Banquiers expéditionnaires en Cour de Rome - 1723
 Bureau ou Conseil charitable - 1742
 Conseil ordinaire de l'Archevêché - 1742
 Chambre diocésaine du Clergé - 1722
 Chambre souveraine du Clergé - 1722
 Juridiction du Comté de Lyon - 1742
 Juridiction laïque de l'Archevêché - 1742
 Officialité métropolitaine - 1722
 Officialité ordinaire - 1722
 Officier du Clergé - 1744
 Primatie de Lyon - 1722

ETAT DES EGLISESET INSTITUTIONS ECCLESIASTIQUES

Abbayes de Filles - 1744
 Chapelles, anciennes recluseries - 1744
 Chapelles particulières - 1744
 Communautés de Filles - 1744
 Communautés régulières d'Hommes - 1744

Communautés séculières - 1744

Conférences ecclésiastiques - 1742

Conférences de Pénitents - 1744

Eglises collegiales et paroisses (Ainai-Fourvière-Saint Just-Saint Paul-Saint Nizier- Saint Pierre et Saint Saturnin-Saint Romain-Saint Vincent) - 1737

Eglises, Monastères et chapelles - 1716

Eglise de Lyon (Sainte Croix-Saint Jean Baptiste-Justice du Glaive) - 1742

Prieurés de Filles - 1744

Séminaires (Sainte Irénée-Saint Charles-Petites écoles) - 1742

INSTITUTIONS DE SANTE

Assemblées de Charité - 1744

Bureau Général des Nourrices - 1782

Communauté des Nouvelles Catholiques - 1742

Communauté du bon pasteur - 1744

Fondation annuelle et perpétuelle et distribution gratuite pour aider à l'établissement en mariage de 33 pauvres filles, choisies dans les Paroisses de la ville - 1744

Fondation pour le quartier de la rue Neuve - 1753

Hôpital général de la Charité et Aumone générale de Lyon - 1742

Hôpital général de Nôtre Dame du Pont du Rhône et grand Hôtel Dieu de la ville de Lyon - 1742

Institut de Bienfaisance pour les Mères-Nourrices - 1786

Maison de Force, ou des Recluses - 1742

Maison de Filles pénitentes - 1742

Maison ou Hôpital de la Providence - 1742

Recteurs de l'Hôtel Dieu - 1723

Recteurs de la Charité - 1723

Soeurs de la Charité - 1742

ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

Assemblée administrative du département de Rhône et Loire - 1790

Assemblées de Département - 1788

Assemblées de District du département de Rhône et Loire - 1790

Assemblée Provinciale de la Généralité de Lyon - 1788

Avocats de la Cour des Monnoyes, Sénéchaussée et Présidial de Lyon Cour de la Conservation et autres Jurisdiccions - 1723

Bureau des finances et chambres du Domaine - 1722

Bureau pour la conservation des hypothèques - 1791

Cantons - 1791

Château de Pierre Scize - 1742

Cérémonial de Lyon - 1711

Conseil Supérieur - 1772

Conseillers du Roy, notaires - 1717

Commissaires de guerres - 1741

Compagnie des arquebusiers - 1715

Compagnie des chevaliers de l'Arc - 1733

Compagnie des chevaliers de l'Arquebuse - 1742

Compagnie des chevaliers de l'Arquebuse de Serin - 1744

Compagnie du Guët - 1715

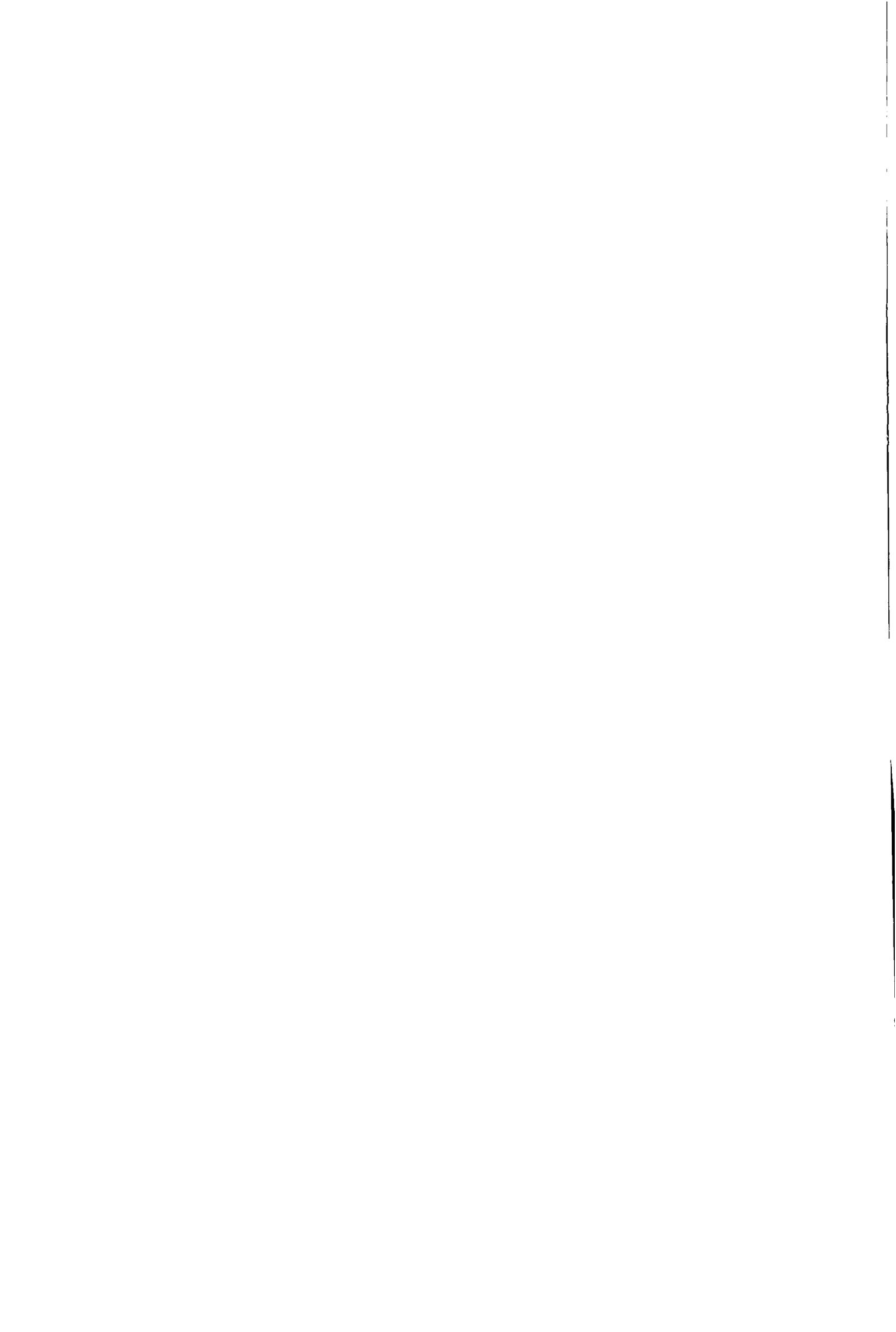
Cour des Monnoyes - 1722

Conseil général de la Commune de Lyon - 1790

Consulat - 1711
Département de Rhône et Loire - 1791
District de Lyon - 1791
Elections de Lyon - 1722
Ecrivains Jurés - 1719
Garde Nationale de Lyon - 1790
Gouvernement de Lyon - 1722
Gouvernements en France - 1717
Intendance - 1744
Maison de ville - 1742
Maréchaussée Générale - 1733
Officiers d'Artillerie - 1741
Officiers intérieurs de la Monnaie - 1722
Officiers militaires de la ville de Lyon - 1722
Parlements et autres Cours Judiciaires - 1717
Pennonages - 1712
Prevôté générale - 1722
Procureurs de la Cour des Monnoyes - 1723
Séances et vacations de la Cour des Monnoyes, Sénéchaussée
et Présidial - 1742
Séances et vacations de Messieurs du Consulat - 1711
Sénéchaussée et Présidial - 1722
Tribunal du District de la ville de Lyon - 1791

ECONOMIE ET COMMERCE

Agents des changes et marchandises - 1742



- Arts et Métiers - 1741
- Bureau de la Communauté de la draperie - 1758
- Bureau de la Communauté des épiciers - 1761
- Bureau de la Communauté des marchands orfèvres Joailliers - 1770
- Bureau de liquidation des Commerces faillis ou de mineurs - 1785
- Bureau des marchands et maîtres fabricants - 1758
- Bureau des poids de Lyon - 1744
- Caisse des droits de la Saône - 1759
- Capitation et vingtième - 1759
- Chambre de Commerce - 1742
- Chambre de la Santé - 1742
- Directions et Bureau des aides et octrois - 1759
- Droits de la marque d'or - 1769
- Ferries du Consulat, de la Cour de la Conservation et de la Police - 1711
- Foires Franches et paiements de Lyon - 1711
- Halles de la Grenette - 1742
- Huissiers, jurés - priseurs, vendeurs de biens - 1731
- Juridiction de la Cour de la Conservation - 1742
- Juridiction de la douane - 1742
- Juridiction de la Police - 1711
- Juridiction de la Voyerie - 1742
- Juridiction des Gabelles du Lyonnais et du Grenier à sel de Lyon - 1735
- Maîtrise des ports, ponts et passages - 1736
- Maîtrise particulière des Eaux et Forêts - 1722

Négociants en gros - 1771

Régie des Droits réservés et Droits domaniaux - 1773

Régie des Droits réunis sur les cuirs, les amidons, les Inspecteurs aux Boucheries et à la marque des Fers - 1775

Régie des Etapes de la Généralité de Lyon - 1759

Régie des nouveaux sous pour livre du Roi - 1775

Régie des Papiers et Cartons - 1774

Régie du Don gratuit pour le compte de la ville - 1768

Régie du Droit sur les cartes - 1759

Régie du Droit sur les Cuirs - 1760

Régie du Droit sur les soies - 1772

Séances et vacations de la Cour de la Conservation - 1712

Séances et vacations de la Juridiction de la Police - 1712

Syndics du Commerce et de la Place des Changes de Lyon - 1742

EDUCATION, ARTS, SCIENCES

Académie des Beaux Arts - 1742

Académie des Sciences et Belles lettres - 1731 puis 1744

Académie du Roy - 1742

Bibliothèques particulières - 1742

Bibliothèque publique - 1734

Botanique et thérapeutique - 1771

Chambre syndicale de l'Imprimerie et Librairie - 1736

Collège de la Trinité et Second Collège - 1742

Collège de Médecine - 1731

Concert - 1742

Dentistes - 1769

Ecole de Droit - 1742

Ecole Royale Académique de Dessin et de Géométrie - 1771

Ecole Vétérinaire - 1762

Gardes - Etalons - 1785

Imprimeurs et Libraires - 1739

Maîtres Apoticaire, Pharmaciens - 1731

Maîtres Chirurgiens Jurés de Lyon - 1731

Maîtres à Danser - 1764

Maîtres de Mathématiques, Géographie, Histoire, Langues,
Musiques - 1761

Maîtres en faits d'armes - 1761

Maîtres et Maîtresses d'Ecole de Pension - 1761

Maîtresses Sages-femmes et accoucheuses Jurées - 1769

Manufactures uniques et singulières - 1748

Occulistes - 1769

Société philosophique des Sciences et Arts - 1790

Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Lyon - 1762

TRANSPORTS

Boîtes pour les lettres - 1744

Bureau de la messagerie de Grenoble et retour, sur le Q. des
Célestins - 1740

Bureau des carosses publics, appelés Carosses de Remises
et fiacres sur le Quay de Retz, Port St Clair - 1742

Bureau des Cochés, carosses et messageries de Lyon à Genève
et retour sur le Quay de Retz au Port St Clair - 1740

Bureau Général des Coches, carosses, diligences et Messageries
de Lyon à Paris, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Bour-
bonnais et Auvergne Route et Retour ; sur le Quay Neufville -
1742

Bureau Général des coches et Diligences du Rhône, de Lyon à Avignon et retour, sur le Quay St Antoine - 1740

Bureau Général des postes - 1742

Bureau Royal de Correspondance - 1769

Départ et arrivée des Courriers - 1711

Diligences et autres voitures sur la Saône - 1774

Fiacres ou Carosses sur les places - 1774

Messageries, Fourgons, Guimbardes et autres voitures de Lyon à Avignon, Aix, Marseille, Nîmes, Montpellier et autres villes de Provence et Languedoc - 1774

Messagerie Royale du Comté de Bourgogne et des Routes de Lyon à Strasbourg - 1747

Ordonnance de Police pour servir de Règlement en ce qui concerne les carrosses publics, appelés Fiacres - 1766

Route de la Diligence de Lyon à Paris - 1742

Route du Carrosse de Dijon en Grandes et Petites journées tant par la Bourgogne que par la Champagne - 1744

Route du Coche d'eau de Lyon à Paris - 1744

Voiture par terre - 1742

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Bichérée Lyonnaise - 1717

Bureau Général d'Adresse et d'avis - 1744

Division des Ponts de la Saône, Rues et Quais en Dépendants - 1766

Entrepôts dans lesquels sont déposés les Pompes, Seaux et outils nécessaires pour donner du secours dans les Incendies - 1747

Etat général des 28 Quartiers Pennons - 1747

Fours de la ville - 1751

Journal des Foires et Marchés de Lyonnais, Forest, Beaujolais et autres provinces du Royaume et les plus renommés des pays étrangers - 1712

Jours que les marchés se tiennent dans le Lyonnais et provinces circonvoisines - 1712

Loteries - 1763

Manière de dresser des lettres de change - 1722

Manière instructive pour l'arpentage - 1720

Mesures des Pieds des principaus lieux de Commerce, sur le Pied de Roy ou de Paris - 1717

Noms des Rues, Ruelles, Places, Quays, Ports, Portes et Ponts de la ville de Lyon - 1716 puis 1738

Ouverture et Fermeture des Portes et chaînes de la ville, pendant les douze mois de l'année - 1747

Recherches curieuses sur le rapport des Poids et des Mesures de Lyon avec les Poids et les Mesures des principales villes de l'Europe - 1747

Rues, Ruelles, Places, Quays, Ports, Ponts et Portes de Lyon marqués par leurs tenans et aboutissants - 1744

Tarif de ce qui doit être payé pour le transport et le charroi de chaque charrette chargée de deux tonneaux de vin ou de quatre barrilles ... - 1757

Tarif des annuités à l'usage des acquéreurs de Domaines nationaux - 1791

Tarif des Monnaies courantes - 1719

Traité des Investisons des arbres - 1717

Traité des poids, mesures et aunages - 1754

Traité du Commerce, des Froments et des Avoines - 1714

Traité du poids de Lyon - 1722

TABLE DES MATIERES

<u>INTRODUCTION</u>	p. 1
<u>PREMIERE PARTIE</u>	p. 2
A) Lyon au 18ème siècle : contexte politique et social	p. 2
B) La vie intellectuelle lyonnaise	p. 5
C) Conclusion	p. 7
<u>DEUXIEME PARTIE</u>	p. 8
A) Les almanachs : problèmes de définitions	p. 8
B) La place de l'Almanach de Lyon	p. 9
C) Développement des Almanachs administratifs	p. 12
D) Les premiers almanachs lyonnais	p. 13
<u>TROISIEME PARTIE</u>	p. 16
A) Description de la collection de l'Almanach de Lyon : 1711-1791	p. 16
B) Description bibliographique de quelques années particulières	p. 18
C) Les almanachs à reliure armoriée	p. 20
D) Les imprimeurs de l'Almanach de Lyon	p. 22
<u>QUATRIEME PARTIE : L'ALMANACH DE LYON :</u> <u>SON CONTENU ET SON EVOLUTION</u>	p. 26
A) L'organisation du temps et l'astronomie	p. 26
a) les prédictions	p. 26
b) le calendrier	p. 28
c) le discours astronomique	p. 31

.../

B) L'annuaire de la société lyonnaise	p. 34
a) l'annuaire administratif	p. 35
b) l'annuaire ecclésiastique	p. 40
c) l'annuaire de la vie intellectuelle	p. 41
d) l'annuaire de la vie économique	p. 43
C) L'almanach "pratique"	p. 44
D) L'almanach "historique"	p. 47
E) L'almanach des provinces	p. 53
F) L'almanach "révolutionnaire"	p. 57
<u>CINQUIEME PARTIE : L'ALMANACH DE LYON</u>	
ASPECTS MATERIELS	p. 59
<u>CONCLUSION</u>	p. 64
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	p. 66
<u>ANNEXE</u>	p. I-X
<u>TABLE DES MATIERES</u>	p. XI-XII

